

# Catalogue des compétences d'action pour les conductrices et conducteurs de véhicules automobiles lourds

Adopté par la direction du projet Mise en œuvre OACP du 13 février 2008

Berne, le 28 mars 2008

## Sommaire

<b>I.</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>Catalogues des compétences</b>	<b>5</b>
1.	Prescriptions sur la circulation routière	7
2.	Technique du véhicule	17
3.	Conduire un véhicule	19
4.	Transport de marchandises	28
5.	Transport de personnes	36
6.	Responsabilité du conducteur	43
7.	Situations exceptionnelles	51
<b>III.</b>	<b>Répertoire des mots-clés</b>	<b>58</b>

Pour des raisons de lisibilité, la forme masculine est employée dans tout le catalogue; elle désigne implicitement les personnes des deux sexes.

## I. Introduction

### Instructions concernant le contenu

La teneur de l'examen en vue de l'obtention du certificat de capacité est prescrite par l'ordonnance sur l'admission à la circulation des chauffeurs professionnels (OACP) ou par la directive de l'UE. Cet examen se compose d'une série de sujets dans les trois domaines ci-après:

1. Perfectionnement à la conduite rationnelle axé sur les règles de sécurité
2. Utilisation des prescriptions
3. Santé, sécurité routière, lutte contre la criminalité, promotion de l'image, environnement économique, prestation de service, logistique

### Compétences d'action

Des compétences d'action peuvent être déduites de ces domaines, les descriptions des fonctions professionnelles en constituent le point de départ. Exemple: Une fonction professionnelle consiste à respecter les prescriptions de circulation en conduisant. On peut en déduire la compétence d'action suivante: Les conducteurs utilisent les prescriptions sur la circulation routière, en particulier ceux qui conduisent des véhicules automobiles lourds.

La compétence d'action forme la base de l'analyse didactique. A cet effet, il faut définir quelles ressources doivent être apprises (capacités techniques, personnelles, sociales, méthodiques) afin que la compétence d'action soit enfin mise à disposition. Dans l'exemple susmentionné, les objectifs d'apprentissage suivants auraient pu être fixés au sujet des signaux et des marquages routiers.

- Objectifs d'apprentissage techniques: Les chauffeurs peuvent nommer et expliquer les signaux et marquages routiers significatifs pour la conduite de véhicules automobiles lourds.
- Objectifs d'apprentissage personnels: Les chauffeurs reconnaissent les restrictions liées aux signaux et marquages même si de leur point de vue leur non-respect ne semble pas avoir de conséquence immédiate dans une situation concrète.
- Objectifs d'apprentissage sociaux: Les chauffeurs sont conscients(es) que les autres usagers attendent d'eux qu'ils fassent attention aux signaux et marquages et agissent en conséquence.
- Objectifs d'apprentissage méthodiques: Les chauffeurs orientent leur comportement de conduite en fonction des signaux et marquages routiers.

### Mandat

Les instructions concernant le contenu doivent être traitées de sorte qu'un catalogue des compétences d'action des chauffeurs professionnels soit mis à disposition permettant:

- De déduire les objectifs d'apprentissage pour la préparation des examens,
- De déterminer les méthodes d'examen et de développer les questions d'examen ainsi que
- De déduire les instructions pour la formation complémentaire régulière.

### Procédure

Le manuel «SAFE EU DRIVER» élaboré par un groupe de travail de l'UE sous la direction du Transport Training Board du Danemark sert d'instruction détaillée et très complète qui présente largement les objectifs d'apprentissage techniques et méthodiques. Après examen du manuel,

la commission de formation a entre autre constaté que la structure de la première version du catalogue des compétences d'action devait être simplifiée ou que des recoupements devaient être évités. S'ajoute à cela, la nécessité d'un accord avec les capacités exigées prochainement dans le cadre de la théorie complémentaire (catégorie C et D ou C1 et D1).

Afin que les compétences d'action des chauffeurs professionnels puissent être illustrées de façon complète, les sujets pertinents pour la théorie complémentaire doivent aussi être présentés. C'est particulièrement vrai pour le premier domaine «droit de la circulation routière». Les autres sujets comprennent aussi des compétences exigées pour les personnes souhaitant acquérir le permis de conduire sans certificat de capacité. Ceci conduit à une nouvelle structure des domaines :

1. Utilisation des prescriptions sur la circulation routière («règles du jeu»),
2. Bonne connaissance du véhicule (technique du véhicule),
3. Conduite du véhicule,
4. Transport des marchandises et/ou,
5. Transport des personnes,
6. Responsabilités liées du chauffeur,
7. Maîtrise des situations exceptionnelles.

Les domaines comprennent différents sujets. Chacun d'eux est expliqué par une idée directrice. Sur chaque sujet, des objectifs de formation (voir ci-dessus) sont définis. Les objectifs de formation sont complétés par une liste de contenus qui sont significatifs pour la définition des exercices et des questions d'examen ainsi que pour la formation complémentaire.

**Etapas taxonomiques:** Eu égard à la préparation de l'examen et à l'examen, il faut définir en détail ce que l'on entend par compétence. S'agit-il de la connaissance des faits, de la compréhension ou de l'utilisation de ce qui a été appris dans la pratique sous certains prérequis spécifiques ? Le tableau suivant doit nous permettre de le définir à l'aide des niveaux taxonomiques.

Compétences cognitives	Objectifs d'apprentissage non cognitifs (mentalité par ex.)
K1 Connaissances: Redonner les informations et y faire appel dans des situations similaires.	A1 Intérêt: Être attentif à une problématique et s'y intéresser
K2 Compréhension: Être capable d'expliquer les informations avec ses propres mots.	A2 Motivation: Être prêt à se confronter à une problématique
K3 Utilisation: Avoir besoin des informations sur les faits dans des situations diverses	A3 Sensibilité: Être compréhensif envers d'autres personnes et leur comportement, comprendre son propre rôle, promouvoir la compréhension.
K4 Analyse: Classer les faits en éléments distincts, déceler les relations entre les éléments, découvrir les caractéristiques des structures	A4 Ouverture: Pouvoir accepter les autres et leurs positions, s'exercer à l'autoréflexion et la stimuler.
K5 Synthèse: Combiner les éléments distincts d'un fait et les réunir dans un tout	A5 Discernement: Accepter la critique, apporter ses propres opinions, pouvoir accepter de nouveaux rôles.
K6 Evaluation: Evaluer certaines informations et faits en fonction de critères précis.	A6 Modification: Être disposé aux changements personnels (par ex. en raison d'une nouvelle tâche ou d'un nouveau rôle).

## II. Catalogue des compétences: aperçu

La liste ci-après donne un aperçu des sujets appartenant aux sept compétences d'action. La liste constitue une première base pour une répartition des sujets en fonction des niveaux d'examen, des contenus de formation de base ou continue, etc. La structure ci-dessous divise les sujets en fonction de leur teneur, qui

- Doivent être examinés dans le cadre de la théorie complémentaire selon l'annexe 11 de l'OAC,
- et qui désormais selon l'OACP
- se complètent ou se recoupent.

	<b>Page:</b>	<b>Niveau</b>	
<b>1. Prescriptions sur la circulation routière</b>	<b>7</b>		
1.1 Signaux et marquages routiers	7	OAC	
1.2 Vitesses	8	OAC	
1.3 Règles de conduite	9	OAC	
1.4 Routes et infrastructures	10	OAC	
1.5 Prescriptions générales	11	OAC	
1.6 Prescriptions nouvelles ou modifiées	12	OAC	OACP
<b>2. Technique du véhicule</b>	<b>13</b>		
2.1 Equipement de sécurité	13	OAC	OACP
2.2 Contrôles et maintenance	14	OAC	
2.3 Roues, pneus, suspension	15	OAC	
2.4 Entraînement	16	OAC	
2.5 Installation électrique	17	OAC	
2.6 Atteler une remorque	18	OAC	
<b>3. Conduire un véhicule</b>	<b>19</b>		
3.1 Préparation à la course	19	OAC	OACP
3.2 Bases de la technique de conduite	20	OAC	
3.3 Comportement dans le trafic routier	21	OAC	
3.4 Chaîne cinématique	22	OAC	OACP
3.5 Consommation de carburant	23	OAC	OACP
3.6 Adaptation de la vitesse	24	OAC	OACP
3.7 Freins	25	OAC	OACP
3.8 Dynamique de conduite	26	OAC	OACP
3.9 Manœuvrer	27	OAC	
3.10 Conditions extérieures	28	OAC	OACP
3.11 Eléments spécifiques au véhicule	29	OAC	OACP
3.12 Conduite avec remorques	30	OAC	OACP
<b>4. Transporter des marchandises</b>	<b>31</b>		
4.1 Charge et volume utiles	31	OAC	OACP
4.2 Répartition du chargement	32	OAC	OACP
4.3 Emballages et supports de charge	33		OACP
4.4 Méthodes et techniques de sécurité du chargement	34	OAC	OACP
4.5 Transports spécifiques de marchandises	35		OACP

4.6	Manutention de marchandises	36	OAC	OACP
4.7	Prescriptions en matière de transport de marchandises	37		OACP
4.8	Branche du transport de marchandises	38		OACP
<b>5.</b>	<b>Transporter des personnes</b>	<b>39</b>		
5.1	Sécurité et bien-être des passagers	39	OAC	OACP
5.2	Contact avec les passagers	40		OACP
5.3	Trafic de ligne	41		OACP
5.4	Voyage en autocar	42		OACP
5.5	Véhicule et équipement de sécurité	43		OACP
5.6	Prescriptions pour le transport de personnes	44		OACP
5.7	Branche Transport de personnes	45		OACP
<b>6.</b>	<b>Responsabilité des chauffeurs</b>	<b>46</b>		
6.1	Conditions-cadres et prescriptions de droit social	46	OAC	OACP
6.2	Tachygraphe	47	OAC	OACP
6.3	Obligation de formation continue	48		OACP
6.4	Santé et prévention des accidents	49		OACP
6.5	Accidents du travail	50		OACP
6.6	Rôles divers	51		OACP
6.7	Communication	52		OACP
6.8	Organisation du travail	53		OACP
<b>7.</b>	<b>Situations exceptionnelles</b>	<b>54</b>		
7.1	Accidents de la circulation	54	OAC	OACP
7.2	Attitude en cas d'accident	55	OAC	OACP
7.3	Lacunes techniques	56	OAC	OACP
7.4	Criminalité, agressions	57		OACP

Domaine	1. Prescriptions de la circulation routière			
Compétence	<b>Les chauffeurs appliquent les prescriptions sur la circulation routière, en particulier ceux concernés par la conduite de véhicules automobiles lourds.</b>			
Sujet	1.1 Signaux et marquages routiers			
Idée directrice	Les signaux et marquages routiers rendent visibles au quotidien les prescriptions de la circulation en annonçant les dangers, en indiquant les commandements et les interdits, en réglant l'utilisation des surfaces de circulation, en précisant la priorité et en signalant des circonstances spécifiques.			
Idée directrice	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent nommer et expliquer les signaux et marquages routiers significatifs pour la conduite de véhicules automobiles lourds (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs reconnaissent les restrictions liées aux signaux et marquages même si leur non-respect n'a pas de conséquences immédiates dans une situation concrète (A3).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs sont conscients que les autres usagers de la route attendent d'eux qu'ils fassent attention aux signaux et marquages et agissent en conséquence. (A3)</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs orientent leur comportement de conduite en fonction des signaux et marquages routiers (K4).</p>			
Contenus	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cassis</li> <li>- Chaussée rétrécie, rétrécissement de la chaussée</li> <li>- Descente dangereuse, forte montée</li> <li>- Chutes de pierres</li> <li>- Vent latéral</li> <li>- Signaux de virages</li> <li>- Autres dangers</li> <li>- Interdiction pour les voitures automobiles, camions, autocars et remorques</li> <li>- Interdiction pour les remorques excepté les semi-remorques et remorques à essieu central</li> <li>- Interdiction pour les véhicules avec chargement dangereux, dont le chargement peut altérer les eaux</li> <li>- Poids maximal, charge par essieu</li> <li>- Largeur maximale, hauteur maximale et longueur maximale</li> <li>- Vitesse minimale</li> <li>- Dépassement interdit, dépassement interdit pour les camions</li> <li>- Distance minimale</li> <li>- Chaînes à neige obligatoires</li> <li>- Arrêt interdit, parking interdit</li> </ul> </td> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signaux de fin par rapport aux signaux précités</li> <li>- Signal de libre circulation</li> <li>- Chaussée réservée aux bus, passage de bus</li> <li>- Laisser passer les véhicules en sens inverse</li> <li>- Priorité par rapport aux véhicules venant en sens inverse</li> <li>- Tunnel</li> <li>- Zone de protection des eaux</li> <li>- Place d'évitement</li> <li>- Bande d'arrêt d'urgence</li> <li>- Indicateur de direction avancé pour les camions, indicateur de direction pour les camions</li> <li>- Direction et distance vers l'issue de secours la plus proche</li> <li>- Tableaux complémentaires sur certains signaux</li> <li>- Bande cyclable, zone de circulation mixte</li> <li>- Marques régissant l'arrêt ou le stationnement de véhicules</li> </ul> </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cassis</li> <li>- Chaussée rétrécie, rétrécissement de la chaussée</li> <li>- Descente dangereuse, forte montée</li> <li>- Chutes de pierres</li> <li>- Vent latéral</li> <li>- Signaux de virages</li> <li>- Autres dangers</li> <li>- Interdiction pour les voitures automobiles, camions, autocars et remorques</li> <li>- Interdiction pour les remorques excepté les semi-remorques et remorques à essieu central</li> <li>- Interdiction pour les véhicules avec chargement dangereux, dont le chargement peut altérer les eaux</li> <li>- Poids maximal, charge par essieu</li> <li>- Largeur maximale, hauteur maximale et longueur maximale</li> <li>- Vitesse minimale</li> <li>- Dépassement interdit, dépassement interdit pour les camions</li> <li>- Distance minimale</li> <li>- Chaînes à neige obligatoires</li> <li>- Arrêt interdit, parking interdit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signaux de fin par rapport aux signaux précités</li> <li>- Signal de libre circulation</li> <li>- Chaussée réservée aux bus, passage de bus</li> <li>- Laisser passer les véhicules en sens inverse</li> <li>- Priorité par rapport aux véhicules venant en sens inverse</li> <li>- Tunnel</li> <li>- Zone de protection des eaux</li> <li>- Place d'évitement</li> <li>- Bande d'arrêt d'urgence</li> <li>- Indicateur de direction avancé pour les camions, indicateur de direction pour les camions</li> <li>- Direction et distance vers l'issue de secours la plus proche</li> <li>- Tableaux complémentaires sur certains signaux</li> <li>- Bande cyclable, zone de circulation mixte</li> <li>- Marques régissant l'arrêt ou le stationnement de véhicules</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cassis</li> <li>- Chaussée rétrécie, rétrécissement de la chaussée</li> <li>- Descente dangereuse, forte montée</li> <li>- Chutes de pierres</li> <li>- Vent latéral</li> <li>- Signaux de virages</li> <li>- Autres dangers</li> <li>- Interdiction pour les voitures automobiles, camions, autocars et remorques</li> <li>- Interdiction pour les remorques excepté les semi-remorques et remorques à essieu central</li> <li>- Interdiction pour les véhicules avec chargement dangereux, dont le chargement peut altérer les eaux</li> <li>- Poids maximal, charge par essieu</li> <li>- Largeur maximale, hauteur maximale et longueur maximale</li> <li>- Vitesse minimale</li> <li>- Dépassement interdit, dépassement interdit pour les camions</li> <li>- Distance minimale</li> <li>- Chaînes à neige obligatoires</li> <li>- Arrêt interdit, parking interdit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signaux de fin par rapport aux signaux précités</li> <li>- Signal de libre circulation</li> <li>- Chaussée réservée aux bus, passage de bus</li> <li>- Laisser passer les véhicules en sens inverse</li> <li>- Priorité par rapport aux véhicules venant en sens inverse</li> <li>- Tunnel</li> <li>- Zone de protection des eaux</li> <li>- Place d'évitement</li> <li>- Bande d'arrêt d'urgence</li> <li>- Indicateur de direction avancé pour les camions, indicateur de direction pour les camions</li> <li>- Direction et distance vers l'issue de secours la plus proche</li> <li>- Tableaux complémentaires sur certains signaux</li> <li>- Bande cyclable, zone de circulation mixte</li> <li>- Marques régissant l'arrêt ou le stationnement de véhicules</li> </ul>			

Domaine	1. Prescriptions de la circulation routière
Sujet	1.2 Vitesses
Idée directrice	Les vitesses maximales autorisées légalement pour les diverses catégories de véhicules font partie des connaissances de base de tous les usagers motorisés de la route.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent classer les différentes catégories de véhicules en fonction des vitesses maximales prescrites (K1).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs reconnaissent la signification des vitesses maximales prescrites en matière de circulation routière et les respectent au quotidien sans exception même en cas de temps limité (A3). Ils sont conscients que les vitesses maximales ne doivent pas être pleinement appliquées en fonction des conditions extérieures, des propriétés du véhicule et de son chargement.</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vitesses maximales</li> <li>- Vitesse minimale</li> <li>- Conduire à la vitesse à laquelle porte la visibilité, trajet visible sans obstacle</li> <li>- Croisement: arrêt sur la vitesse à laquelle porte la visibilité ou arrêt sur la moitié de cette distance</li> <li>- Vitesse adaptée (cf. 3.6 adaptation de la vitesse)</li> </ul>



Domaine	1. Prescriptions de la circulation routière
Sujet	1.3 Règles sur la conduite
Idée directrice	Font partie des connaissances de base des chauffeurs, la connaissance des droits sur la priorité, des prescriptions pour les situations et manœuvres qui nécessitent le respect de règles spécifiques afin que personne ne soit en danger. En font également partie les prescriptions relatives à l'arrêt, au stationnement, à la manutention de marchandises et à la sécurisation du véhicule.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment les droits de priorité et les prescriptions de circulation importants pour la conduite de véhicules automobiles lourds (K1). Ils indiquent là où le transbordement de marchandises est autorisé ou restreint et décrivent les mesures de sécurisation du véhicule (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont prêts à respecter les prescriptions de circulation dans toutes les conditions et à se tenir à jour sur les règles à observer (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs prêtent attention aux usagers de la route plus faibles qui pour diverses raisons ne conduisent pas des véhicules automobiles lourds avec toute la prudence nécessaire (A3). Ils s'attendent à d'éventuelles erreurs ou infractions aux règles d'autres usagers de la route et se comportent de façon défensive dans la circulation routière (A4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs appliquent les règles de circulation en fonction de la situation (K3). Ils mettent en œuvre les différentes mesures de sécurisation du véhicule (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Placement sur la chaussée</li> <li>- Droits sur la priorité</li> <li>- Croisement</li> <li>- Dépassement</li> <li>- Manœuvres, marche arrière (besoin d'une aide)</li> <li>- Routes de montagne</li> <li>- Intempéries: pluie, neige, glace, brouillard, chaleur</li> <li>- Obstacle à la visibilité (angle mort, propreté des vitres, rétroviseurs et ampoules, champ visuel)</li> <li>- Obstacle par les autres usagers de la route</li> <li>- Usagers de la route plus faibles</li> <li>- Cycliste</li> <li>- Attelage d'une remorque (cf. 3.9)</li> <li>- Remorquage</li> <li>- Arrêt, stationnement, manutention de marchandises</li> <li>- Montée et descente de personnes</li> <li>- Stationnement du véhicule, sécurisation, plates-formes élévatrices</li> <li>- Arrêt du moteur en cas d'arrêt,</li> </ul>

Domaine	1. Prescriptions sur la circulation routière
Sujet	1.4 Routes et infrastructures
Idée directrice	<p>Une série de prescriptions sur la circulation règle l'utilisation des routes et d'autres infrastructures. Pour les chauffeurs, ces règles ont une signification particulière en raison de la grandeur et du poids de leurs véhicules. En premier lieu: les routes de quartier, transit par les villes, routes de rase campagne, autoroutes, semi-autoroutes, ponts, passages souterrains etc.</p>
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs énumèrent les différents types de route et nomment les prescriptions relatives à la conduite sur ces routes (K1).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients que d'autres usagers de la route conduisant des véhicules automobiles lourds peuvent se sentir handicapés ou menacés et prennent en compte cet état de fait avec égard et compréhension (A4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs appliquent les règles de circulation en fonction de la situation (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Routes ou rues de quartier, traversées d'agglomération</li> <li>- Utilisation de la chaussée, rester sur sa voie, changer de voie</li> <li>- Routes de rase campagne</li> <li>- Autoroute</li> <li>- Semi-autoroute</li> <li>- Voie réservée aux autobus</li> <li>- Circulation mixte: zones de rencontre, zones d'arrêt</li> <li>- Passages à niveau</li> <li>- Passages aménagés au-dessus et au-dessous de la chaussée</li> <li>- Encrassement de la chaussée</li> </ul>

Domaine	1. Prescriptions de la circulation routière
Sujet	1.5 Prescriptions générales
Idée directrice	Les connaissances sur les masses et poids autorisés des véhicules automobiles lourds et des remorques font partie des connaissances de base des chauffeurs. Une signification particulière est également attribuée aux prescriptions générales relatives au trafic professionnel.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs savent classer les masses et poids admis les plus importants des véhicules automobiles lourds (K1). Ils savent expliquer les prescriptions générales pour le transport professionnel des personnes et des marchandises (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients de la responsabilité particulière qui leur incombe au titre de conducteurs de véhicules automobiles lourds et par conséquent apportent une attention particulière au respect des prescriptions générales (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs appliquent les règles de circulation en fonction de la situation (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Véhicules de transport et remorques selon le droit suisse et européen</li> <li>- Voitures automobiles de travail et remorques de travail</li> <li>- Transports et véhicules spéciaux</li> <li>- Véhicule automobile servant d'habitation</li> <li>- Véhicules des services du feu</li> <li>- Trafic de ligne</li> <li>- Masse et poids</li> <li>- Permis</li> <li>- Indication sur le permis de circulation</li> <li>- Autorisations</li> <li>- Interdiction de conduire la nuit et le dimanche</li> <li>- Transport de personnes dans des véhicules affectés au transport de choses</li> <li>- Véhicules dont le chargement est dangereux (indication SDR/ADR)</li> <li>- Consommation de boissons alcoolisées (cf. 6.4)</li> </ul>

Domaine	1. Prescriptions de la circulation routière
	1.6 Prescriptions nouvelles ou modifiées
Idée directrice	Le droit sur la circulation routière doit constamment être adapté aux décisions en matière de prévention des accidents, aux nouveaux développements techniques ou aux prescriptions internationales. Il est nécessaire de connaître les prescriptions nouvelles et modifiées en tant que chauffeur professionnel.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent nommer les prescriptions nouvelles ou modifiées (prescriptions générales, règles de la circulation, etc.) et en expliquer le sens (K1/K2). Ils savent décrire l'endroit où ils peuvent s'informer sur les prescriptions nouvelles et modifiées (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs comprennent le sens des nouvelles prescriptions d'un point de vue global (A4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs conduisent leur véhicule sur la base des prescriptions de la circulation actuellement en vigueur (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouvelles prescriptions sur la circulation routière</li> <li>- Prescriptions modifiées</li> <li>- Prescriptions à l'intérieur des secteurs</li> </ul>

Domaine	<b>2. Technique du véhicule</b>
Compétence	<b>Les chauffeurs sont familiarisés avec les véhicules mis à leur disposition. Ils les utilisent correctement sans gaspiller les ressources, exécutent les contrôles de sécurité et travaux de maintenance nécessaires. Ils reconnaissent les lacunes et y remédient dans la mesure de leurs possibilités.</b>
Sujet	<b>2.1 Equipement de sécurité</b>
Idée directrice	Quiconque veut conduire un véhicule en sécurité, maintenir le niveau d'usure et la consommation de carburant les plus faibles possibles et prévenir les dysfonctionnements doit connaître les caractéristiques techniques et le fonctionnement de l'équipement de sécurité de même que les diverses options techniques qui varient en fonction du véhicule.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs décrivent les fonctions et éléments du circuit de frein et des autres dispositifs de sécurité (K2). Ils expliquent comment ceux-ci doivent être mis en œuvre dans des situations de freinage ou dans diverses conditions de la route (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients de la signification de l'emploi optimal de l'équipement de sécurité, notamment en matière de sécurité de la circulation, d'usure et de consommation de carburant (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs utilisent correctement des dispositifs de sécurité (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prescriptions légales</li> <li>- Composants du dispositif de sécurité et leurs modes d'action</li> <li>- Frein de service</li> <li>- Ralentisseurs</li> <li>- Eléments et fonctions du régulateur automatique de force de freinage en fonction de la charge</li> <li>- Frein de secours et frein à main</li> <li>- Système à air comprimé</li> <li>- Système d'assistance au conducteur : système antiblocage automatique (ABS), système de freinage électronique (EBS) etc.</li> <li>- Conséquences des erreurs de maniement</li> <li>- Instruction d'utilisation: codes d'erreurs, information de l'atelier (cf. 7.3)</li> </ul>

Domaine	2. Technique du véhicule
Sujet	2.2 Contrôles et maintenance
Idée directrice	Les contrôles de sécurité font partie de la formation de conduite de base et constituent une partie intégrante du quotidien professionnel, et ce malgré une meilleure technique du véhicule et un moins grand risque de pannes. Pour un fonctionnement du véhicule sûr et économe en ressources, en font également partie les connaissances des indicateurs du tableau de bord, des prescriptions de sécurité ainsi que des mesures nécessaires à prendre en cas de dysfonctionnement.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs décrivent les contrôles de sécurité nécessaires pour la conduite des véhicules automobiles lourds (K2). Ils savent interpréter correctement les indications du tableau de bord, prendre si nécessaire les mesures appropriées et informer leurs supérieurs de l'état défectueux du véhicule (K3).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont prêts à exécuter les contrôles de sécurité nécessaires avec toute l'attention requise avant de démarrer le véhicule (A12).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs sont conscients que les autres usagers de la route partent du principe que leur véhicule fonctionne parfaitement (A3).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs mettent en œuvre les mesures de sécurité nécessaires pendant les travaux de maintenance et de contrôle (K3). Ils peuvent décider si le véhicule peut continuer ou non sa course en cas de dysfonctionnement technique (K4).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôles complets et de démarrage: véhicule, chargement (cf. 3.1)</li> <li>- Contrôles de sécurité</li> <li>- Lubrifiants: contrôle du niveau d'huile, remplissage</li> <li>- Liquide de refroidissement: contrôle</li> <li>- Batterie</li> <li>- Filtre à air</li> <li>- Freins: contrôle du fonctionnement, maintenance et entretien</li> <li>- Tableau de bord: instruments, ordinateur de bord, indications concernant les dysfonctionnements</li> <li>- Roues, pneumatiques (cf. 2.3)</li> <li>- Visibilité: propreté des vitres latérales et des pare-brise</li> <li>- Propreté des dispositifs d'éclairage</li> <li>- Désignation du véhicule (par ex. marquage du porte-à-faux, inscription SDR/ADR, girophares)</li> </ul>

Domaine	2. Technique du véhicule
Sujet	2.3 Roues, pneus, suspension
Idée directrice	Pour une conduite sûre et économique, les roues et pneus ont une grande importance. A cet effet, les mots clés sont: bon choix des pneus, contrôle de la profondeur de profil et de la pression des pneus, vérification de l'absence de corps étrangers et de dommages aux pneus, changement de roues, suspension.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment divers descriptifs de pneus et leur signification, les parties essentielles du pneu, les profondeurs de profil minimales prescrites légalement et la pression des pneus optimale (K1).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont prêts à contrôler régulièrement la pression de gonflement des pneus, l'état des pneus et de la suspension (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs savent changer une roue dans le bon ordre en respectant les mesures de sécurité (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Description des pneus: indices de la capacité de charge et de la vitesse</li> <li>- Largeur et hauteur du pneu, diamètre de jante, âge du pneu</li> <li>- Profondeur du profil, indicateur d'usure, recoupe</li> <li>- Pression de gonflement des pneus: moment du contrôle, conséquence d'une mauvaise pression de gonflement des pneus</li> <li>- Vérification des pneus et des roues: fixation, propreté, éléments étrangers</li> <li>- Chaînes à neige et chaînes rotatives</li> <li>- Eléments et prescriptions spécifiques au véhicule</li> <li>- Changement de roue et de pneu: ordre, serrage des roues, point d'amorçage du cric</li> <li>- Dangers pendant le changement de roues dans les montées et descentes</li> <li>- Systèmes de suspension</li> <li>- Contrôle de la suspension</li> </ul>

Domaine	2. Technique du véhicule
Sujet	2.4 Entraînement
Idée directrice	Une connaissance de base sur le fonctionnement de moteurs, embrayage, boîte de vitesses, arbre de cardan et mécanisme différentiel contribue à ce que les chauffeurs comprennent leur véhicule et l'utilisent le mieux possible.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs comprennent le fonctionnement des différents types de moteur et de boîtes de vitesses de véhicules automobiles lourds (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont disposés à une utilisation du moteur et de la boîte de vitesses avec ménagement (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs adaptent les niveaux d'entraînement à la situation. Ils surveillent le fonctionnement du moteur et des boîtes de vitesses et savent détecter d'éventuels dysfonctionnements (K3/K4).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Types de moteur</li> <li>- Mode de travail du moteur diesel</li> <li>- Systèmes d'injection</li> <li>- Température de service</li> <li>- Prescriptions en matière d'émission</li> <li>- Programme de secours</li> <li>- Types de vitesse</li> <li>- Blocages longitudinaux et différentiels</li> <li>- Rapport de boîte</li> <li>- Réduction d'essieu</li> <li>- Entraînement des essieux</li> <li>- Contrôle et maintenance</li> </ul>



Domaine	2. Technique du véhicule
Sujet	2.5 Installation électrique
Idée directrice	Dotés de connaissances de base sur l'installation électrique notamment celle en lien avec l'éclairage et la batterie, les chauffeurs peuvent réparer eux-mêmes certains petits défauts ou connecter correctement les batteries pour court-circuiter un système.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent différencier les dispositifs d'éclairage prescrits et facultatifs et expliquer comment ils remplacent les ampoules (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients des dangers inhérents au remplissage de liquide de batterie et à la connexion de deux batteries (A1).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs court-circuitent la batterie d'après les consignes d'utilisation (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Batterie: montage, démontage, court-circuit</li> <li>- Liquide de batterie: contrôle, remplissage, danger</li> <li>- Relier des batteries</li> <li>- Eclairage: remplacer les ampoules</li> <li>- Eclairage prescrit, éclairage facultatif</li> <li>- Sécurisation</li> <li>- Procédure en cas de défaillance (cf. 7.3)</li> </ul>

Domaine	2. Technique du véhicule
Sujet	2.6 Remorque
Idée directrice	Font partie des connaissances générales relatives à la technique du véhicule, les différents types de remorques et leurs propriétés techniques. (Concernant la conduite de remorques: cf. chapitre 3.9)
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment différents types de remorques et décrivent leurs propriétés (K1/K2) Ils expliquent la fonction des différents dispositifs d'embrayage et leur maintenance (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients des propriétés spécifiques des remorques, des dangers qui y sont liés et des conséquences d'un mauvais attelage (A2).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remorques, semi-remorques</li> <li>- Mode de carrosserie des remorques, sellette, remorque à essieu central</li> <li>- Remorques de travail, remorques spéciales</li> <li>- Dispositif d'attelage de remorque et sellette d'attelage, dispositifs de fermeture, sécurisation</li> <li>- Dispositifs de raccordement</li> <li>- Systèmes de freinage spécifiques aux remorques (cf. 2.1)</li> <li>- Contrôle de fonction (cf. 3.9)</li> <li>- Maintenance</li> <li>- Défaillances (cf. 7.3)</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>3. Conduire un véhicule</b>
Compétence	<b>Les chauffeurs conduisent les véhicules automobiles lourds sous différentes conditions et avec des chargements différents sans menacer les autres usagers de la route, en conduisant de façon économique et respectueuse de l'environnement.</b>
Sujet	<b>3.1 Préparation à la course</b>
Idée directrice	Grâce à une procédure réfléchie et à quelques mesures ciblées, il est déjà possible avant la course de remplir certaines conditions importantes en vue d'une conduite sûre et économe en ressources. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'on emprunte un autre véhicule ou un véhicule que l'on ne connaît pas. La vérification de tous les permis et documents obligatoires font également partie de la préparation.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs expliquent comment ils se familiarisent avec les propriétés et possibilités d'un véhicule et effectuent les réglages nécessaires en vue d'une conduite sûre et sans fatigue (K3).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs reconnaissent la nécessité d'effectuer avant la course un contrôle complet et ciblé du véhicule, de la remorque et du chargement (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs sont disposés à se laisser informer ou instruire par les autres chauffeurs ou par l'employeur sur les propriétés et les possibilités d'un véhicule dont ils ne se sont encore jamais servis (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Avant de commencer la course, les chauffeurs effectuent une vérification complète ainsi que tous les contrôles nécessaires avant le départ (K3). Ils planifient leur itinéraire et s'informent des conditions des routes et de la circulation (K2).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle général (selon OAC)</li> <li>- Coup d'œil sous le véhicule</li> <li>- Liquide de nettoyage du pare-brise</li> <li>- Liquide de refroidissement</li> <li>- Huiles du moteur</li> <li>- Ampoules</li> <li>- Rétroviseur: réglage (angle mort), propreté</li> <li>- Réglage du siège du conducteur, appuie-tête</li> <li>- Roues, pression de gonflement</li> <li>- Contrôle de fonctionnement du dispositif de freinage (essai de frein)</li> <li>- Connexions remorques de camions</li> <li>- Permis</li> <li>- Répartition et sécurité du chargement (cf. 4.2-4.4)</li> <li>- Documents relatifs au chargement, si nécessaire autorisations</li> <li>- Tachygraphe</li> </ul>

Domaine	3. Conduire un véhicule
Sujet	3.2 Base de la technique de conduite
Idée directrice	Toutes les actions de mise en marche et relatives à l'utilisation du véhicule peuvent être décrites dans les bases de la technique de conduite. En font partie, le démarrage du moteur, la tenue du volant de direction, le démarrage, la manœuvre, la technique d'observation, la préparation au freinage, le freinage et l'arrêt, la mise en sécurité du véhicule d'après les indications du manuel d'utilisation.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment l'ordre exact de mise en marche du moteur au moyen du manuel d'utilisation, le démarrage en fonction du terrain (plat, montée, descente), l'engagement sécurisé dans la circulation (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont disposés à reconnaître les situations nécessitant l'adaptation de la vitesse, un arrêt ou bien une préparation au freinage (A2). Ils sont disposés à protéger leur véhicule contre la mise en mouvement inopinée ou l'utilisation induue par des tiers.</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs conduisent leur véhicule en utilisant la bonne technique d'observation dans les lignes droites, les virages, les intersections et les passages étroits en observant en même temps le comportement des autres usagers de la route.</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre le moteur en marche</li> <li>- Démarrer (zone plate, montée, descente)</li> <li>- Tenue du volant de direction, automatismes de comportement</li> <li>- Manœuvrer</li> <li>- Technique d'observation</li> <li>- Disposition à freiner</li> <li>- Freins (cf. 3.7)</li> <li>- S'arrêter</li> <li>- Sécuriser le véhicule (mesure de sécurité propre à maintenir le véhicule à l'arrêt, utilisation induue)</li> </ul>

Domaine	3. Conduire un véhicule		
Sujet	3.3 Comportement dans le trafic routier		
Idée directrice	Les chauffeurs apportent la preuve qu'ils connaissent et respectent les prescriptions en matière de sécurité routière. Ils se comportent avec la prudence nécessaire vis-à-vis des autres usagers de la route en prenant en considération les différents types de déplacement et de véhicules.		
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs décrivent les règles de priorité pour obliquer, dans les intersections et aux croisements (K2). Ils expliquent notamment les prescriptions pour la conduite sur autoroutes, semi-autoroutes et passages à niveau (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont disposés à s'adapter aux conditions de circulation en conduisant de façon préventive et à respecter les distances de sécurité nécessaires par rapport aux véhicules circulant à côté et devant eux (A2). Ils sont conscients des obstacles à la visibilité dans l'angle mort et y accordent une attention particulière dans toutes les manœuvres (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs recherchent à tout moment le contact visuel avec les autres usagers de la route (A2). En connaissant les restrictions de la visibilité dans l'angle mort, ils accordent une grande attention aux autres usagers de la route et s'ils constatent un comportement imprudent de la part d'autrui, ils le tolèrent (A4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs prennent le meilleur itinéraire jusqu'au lieu de destination. Ils conduisent leur véhicule en respectant les prescriptions sur la circulation routière en choisissant la voie appropriée et maîtrisent toutes les manœuvres sans mise en danger des autres usagers de la route (K3).</p>		
Contenus	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signalisation</li> <li>- Contact visuel</li> <li>- Obliquer à droite, à gauche</li> <li>- Présélection</li> <li>- Règles de priorité</li> <li>- Porte-à-faux</li> <li>- Voies de circulation</li> <li>- Changement de voie</li> <li>- Prendre un virage large, faire un dépassement large</li> <li>- Intersections</li> <li>- Signalisation lumineuse</li> <li>- Carrefour à sens giratoire</li> <li>- Croisement</li> <li>- S'insérer dans le trafic quand la voie est libre</li> </ul> </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêter</li> <li>- Distances</li> <li>- Dépasser, laisser dépasser</li> <li>- Contourner</li> <li>- Passages à niveau</li> <li>- Pistes et bandes cyclables</li> <li>- Voie réservée aux bus</li> <li>- Indicateur de direction</li> <li>- Autoroutes, semi-autoroutes</li> <li>- Comportement à l'égard des transports en commun</li> <li>- Routes de montagne</li> <li>- Passage piéton</li> <li>- Usagers de la route plus faibles</li> </ul> </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signalisation</li> <li>- Contact visuel</li> <li>- Obliquer à droite, à gauche</li> <li>- Présélection</li> <li>- Règles de priorité</li> <li>- Porte-à-faux</li> <li>- Voies de circulation</li> <li>- Changement de voie</li> <li>- Prendre un virage large, faire un dépassement large</li> <li>- Intersections</li> <li>- Signalisation lumineuse</li> <li>- Carrefour à sens giratoire</li> <li>- Croisement</li> <li>- S'insérer dans le trafic quand la voie est libre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêter</li> <li>- Distances</li> <li>- Dépasser, laisser dépasser</li> <li>- Contourner</li> <li>- Passages à niveau</li> <li>- Pistes et bandes cyclables</li> <li>- Voie réservée aux bus</li> <li>- Indicateur de direction</li> <li>- Autoroutes, semi-autoroutes</li> <li>- Comportement à l'égard des transports en commun</li> <li>- Routes de montagne</li> <li>- Passage piéton</li> <li>- Usagers de la route plus faibles</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signalisation</li> <li>- Contact visuel</li> <li>- Obliquer à droite, à gauche</li> <li>- Présélection</li> <li>- Règles de priorité</li> <li>- Porte-à-faux</li> <li>- Voies de circulation</li> <li>- Changement de voie</li> <li>- Prendre un virage large, faire un dépassement large</li> <li>- Intersections</li> <li>- Signalisation lumineuse</li> <li>- Carrefour à sens giratoire</li> <li>- Croisement</li> <li>- S'insérer dans le trafic quand la voie est libre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêter</li> <li>- Distances</li> <li>- Dépasser, laisser dépasser</li> <li>- Contourner</li> <li>- Passages à niveau</li> <li>- Pistes et bandes cyclables</li> <li>- Voie réservée aux bus</li> <li>- Indicateur de direction</li> <li>- Autoroutes, semi-autoroutes</li> <li>- Comportement à l'égard des transports en commun</li> <li>- Routes de montagne</li> <li>- Passage piéton</li> <li>- Usagers de la route plus faibles</li> </ul>		

Domaine	3. Conduire un véhicule
Sujet	3.4 Chaîne cinématique
Idée directrice	<p>La connaissance des caractéristiques de la chaîne cinématique est une condition préalable à l'utilisation optimale du véhicule à moteur et doit conduire à ce que les chauffeurs choisissent la bonne vitesse dans différentes conditions, notamment en fonction du chargement et des diverses résistances. Par une conduite préventive dans la gamme de vitesse optimale et un nombre réduit de changements de vitesse, le processus de travail et l'usure sont améliorés, la consommation de carburant et l'émission de polluants et de bruit peuvent être réduites.</p>
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs expliquent la signification physique des courbes de puissance et de couples et décrivent comment le couple, le régime du moteur et la consommation en carburant sont liés (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs reconnaissent la nécessité de la conduite préventive dans la gamme de vitesse optimale en regardant la consommation de carburant, l'émission de bruit et de substances polluantes, la sécurité routière et le confort de conduite (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs comprennent l'importance de la qualité de vie des autres personnes et sont ouverts aux problèmes de protection de l'environnement (A3/A4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs ont une conduite préventive, économique, respectueuse de l'environnement et prêtent attention à l'usure afin qu'elle soit la plus faible possible (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Couple: courbes de couples, aspects sécuritaires, accélérer, manœuvre de dépassement, influence de la consommation de carburant</li> <li>- Puissance du moteur: signification physique, lien avec le régime du moteur, utilisation économique de la puissance du moteur</li> <li>- Rapport, stratégie des rapports</li> <li>- Consommation de carburant (cf. 3.3)</li> <li>- Zone d'utilisation optimale</li> <li>- Régime optimal</li> <li>- Emissions: gaz d'échappement, bruit</li> <li>- Utilisation du frein moteur</li> <li>- Coupure d'alimentation</li> </ul>

Domaine	3. Conduire un véhicule
Sujet	3.5 Consommation de carburant
Idée directrice	Les connaissances relatives à la consommation de carburant et la disposition à les optimiser avec une conduite préventive et défensive contribuent largement à un comportement de conduite économique et respectueux de l'environnement.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent nommer les différents facteurs contribuant à optimiser la consommation de carburant (K1). Ils peuvent en outre expliquer les répercussions des émissions de gaz d'échappement sur l'environnement (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Prenant acte de leur tâche de transport, les chauffeurs sont disposés à axer leur comportement de conduite sur une consommation optimale en carburant (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs appliquent les principes d'une conduite respectueuse de l'environnement, économe en énergie, préventive et défensive (K2).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation de carburant</li> <li>- Facteurs influençant la consommation de carburant, par ex. la pression de gonflement des pneus, la carrosserie du véhicule</li> <li>- Régime optimal, choix de vitesses optimal</li> <li>- Echelle des vitesses optimale</li> <li>- Emploi des freins</li> <li>- Utilisation de l'inertie</li> <li>- Résistances et leurs effets: résistance à l'air, à la vitesse, forces de frottement, résistances dans les montées</li> <li>- Appareil de mesure et de contrôle (ordinateur de bord, appareils mesurant la consommation, gestion de la flotte)</li> <li>- Etat technique du filtre à air (cf. 2.2)</li> </ul>

Domaine	3. Conduire un véhicule
Sujet	3.6 Adaptation de la vitesse
Idée directrice	L'adaptation de la vitesse est un sujet central de la formation et de la pratique professionnelle des conducteurs de véhicules automobiles lourds. La vitesse doit constamment être adaptée aux circonstances, ceci en prenant en considération les propriétés du véhicule, le chargement ainsi que les conditions routières, de circulation et de visibilité. Une vitesse adaptée signifie conduire à la vitesse permettant de s'arrêter sur la distance à laquelle porte sa visibilité. Ceci présuppose aussi le respect des distances de sécurité nécessaires.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment les facteurs extrêmement importants pour choisir la vitesse (K1) et décrivent les conséquences d'une vitesse non adaptée (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients de l'importance de l'adaptation de la vitesse sur la sécurité du trafic, la consommation de carburant, les émissions sonores et de polluants (A2). Ils sont prêts à respecter les distances de sécurité nécessaires (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs se soumettent à une conduite défensive et correcte sans être influencés par le mauvais comportement des autres usagers de la route (A3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Facteurs influençant l'adaptation de la vitesse</li> <li>- Perception de l'environnement de circulation</li> <li>- Conduite préventive</li> <li>- Voie de réaction</li> <li>- Régulateur de vitesse</li> <li>- Distances de sécurité indépendamment de la vitesse</li> <li>- Sujets en rapport avec l'adaptation de la vitesse: consommation de carburant et émissions de polluants, choix du rapport, forces agissant sur le véhicule, conduite dans les virages, vitesses limitées, accidents de la route</li> </ul>



Domaine	3. Conduire un véhicule
Sujet	3.7 Freins
Idée directrice	Outre les connaissances sur l'équipement de sécurité (cf. 2.1) une conduite préventive (moins de changements de rapport et de freinages) sont une condition à l'utilisation optimale des freins et du ralentisseur.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs sont aptes à montrer comment ils utilisent de façon adaptée les différents systèmes de freinage en fonction du véhicule, du nombre de passagers, du chargement ainsi que des conditions environnementales, de circulation et de la route (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients de la connexion entre le choix des systèmes de freinage ou du niveau de rapport et la sécurité de conduite ainsi que la consommation de carburant. Ils sont disposés à éviter les surcharges (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs sont disposés à freiner avec souplesse et à conduire de façon préventive pour le confort de leurs passagers, le soin apporté au chargement, leur propre bien-être ainsi que la sécurité des autres usagers de la route.</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs utilisent dans les descentes le frein de service et le ralentisseur avec le rapport approprié pour éviter une usure inutile des freins ainsi qu'une surchauffe du moteur (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emploi combiné des systèmes de freinage en fonction de la situation: descente, passage sous-terrain, intempéries, etc.</li> <li>- Influence de la dynamique de conduite sur les décélérations ou le freinage (cf. 3.4)</li> <li>- Défaillances (cf. domaine de connaissance 7)</li> <li>- Utilisation du freinage de service et de secours</li> <li>- Freinage souple en cas de transport de passagers</li> <li>- Comportement de freinage correct en cas de chargement liquide</li> <li>- Systèmes spécifiques au véhicule</li> <li>- Coupure d'alimentation</li> <li>- Freinage ciblé</li> <li>- Freinage de secours</li> </ul>

Domaine	3. Conduire un véhicule
Sujet	3.8 Dynamique de conduite
Idée directrice	<p>Les connaissances de base sur la dynamique de conduite et les forces s'exerçant sur le véhicule (lois de la physique) représentent un élément essentiel pour pouvoir conduire un véhicule automobile lourd de façon économique et à la vitesse adaptée.</p>
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment les lois de la physique significatives pour la conduite de véhicules automobiles lourds (K1). Ils savent décrire les forces qui s'exercent sur le véhicule pendant la course (transport de marchandises et de personnes) et leurs effets sur la sécurité tout comme sur les autres usagers de la route (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients de l'effet de la dynamique de conduite sur les passagers et leurs bagages, le chargement et la consommation de carburant. Ils sont disposés à adapter leur comportement de conduite (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs conduisent un véhicule automobile lourd en prenant en considération la stabilité du véhicule obtenue grâce au choix judicieux de la vitesse et de la voie de circulation (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inertie, énergie pour surmonter les résistances</li> <li>- Forces s'exerçant sur le véhicule et le chargement: forces de frottement, résistance à l'air, dans les montées et en cas d'accélération</li> <li>- Forces qui s'exercent en conduisant dans les virages, en accélérant, en hésitant</li> <li>- Mouvements longitudinaux et latéraux du véhicule</li> <li>- Stabilité du véhicule</li> <li>- Pignon de petite vitesse optimal avec chargement, sans chargement</li> <li>- Systèmes de sécurité (cf. 2.1)</li> <li>- Comportement de freinage</li> <li>- Voie de freinage</li> <li>- Distance</li> </ul>

Domaine	3. Conduire un véhicule
Sujet	3.9 Manœuvrer
Idée directrice	Des manœuvres exigeantes comme faire marche arrière, faire demi-tour ou se garer doivent être effectuées en tenant compte de la sécurité routière et sans gêner inutilement les autres usagers de la route, avec assurance et dans un temps raisonnable.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent nommer pour chaque situation la solution la plus simple et la plus sûre pour exécuter des manœuvres de conduite dans le cadre des prescriptions légales (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients de la nécessité de faire appel à une personne auxiliaire en cas de vue limitée et de leur communiquer des instructions précises (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Connaissant les possibles obstacles aux usagers de la route ou les gênes causées aux autres personnes (riverains par ex.) par le bruit des moteurs et les gaz d'échappement, les chauffeurs effectuent les manœuvres avec grande prudence et en un temps raisonnable (A4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs positionnent leur véhicule à côté ou derrière une rampe en gardant une distance appropriée, et ce en fonction des possibilités de chargement, de l'équipement du véhicule ou du type de la plateforme de chargement/déchargement.</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire marche arrière sur des lignes droites, dans des virages et dans des croisements</li> <li>- Faire demi-tour</li> <li>- Se garer (cf. 1.3)</li> <li>- Personnes auxiliaires</li> <li>- Choix de la surface de circulation appropriée pour la manœuvre</li> <li>- Observation de tous les côtés</li> <li>- Signalisation</li> <li>- Rouler jusqu'à la rampe par l'arrière ou sur le côté</li> </ul>

Domaine	3. Conduire un véhicule
Sujet	<b>3.10 Conditions extérieures</b>
Idée directrice	Les chauffeurs doivent exercer leur inertie dans les différentes conditions extérieures. Cela requiert une attention accrue pour l'environnement de la circulation et une disposition à adapter leur mode de conduite.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs savent nommer les différentes conditions extérieures et expliquer comment axer son comportement de conduite en fonction de celles-ci (K2). Ils décrivent le moment où une conduite défensive importe et les types de routes à éviter lors de courses effectuées avec des véhicules portant des charges lourdes (K1).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont prêts à adapter leur mode de conduite aux conditions extérieures sans exception (A3).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs choisissent le bon mode de conduite en fonction des conditions extérieures (K3). Sur la base des conditions extérieures, ils se préparent à des situations exceptionnelles (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intempéries</li> <li>- Conditions de la route</li> <li>- Planification de l'itinéraire</li> <li>- Voie de freinage</li> <li>- Conditions de circulation</li> <li>- Conduite de nuit</li> </ul>

Domaine	3. Conduire un véhicule
Sujet	3.11 Éléments spécifiques à un véhicule
Idée directrice	Quiconque conduit un véhicule doit pouvoir utiliser correctement ses possibilités techniques spécifiques et connaître les propriétés inhérentes à la grandeur et au type de carrosserie du véhicule. Les cars sont en outre équipés de dispositifs qui augmentent le confort des passagers.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs savent décrire comment se familiariser avec les installations techniques spécifiques d'un véhicule lorsqu'ils passent d'un véhicule à un autre (K2). Ils peuvent déterminer la pertinence d'un véhicule pour un mandat de transport particulier (K3).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Lorsqu'ils prennent en charge un véhicule, les chauffeurs sont disposés à s'informer avant le trajet sur les éléments spécifiques à ce véhicule auprès de leurs supérieurs, d'autres chauffeurs ou à l'aide du manuel d'utilisation (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs comprennent les besoins des passagers et utilisent les installations servant à l'amélioration du confort de conduite en fonction de la situation (A3).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs utilisent les éléments spécifiques au véhicule sur la base des documents du véhicule et du manuel d'utilisation (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Longueur et largeur du véhicule, déboîter</li> <li>- Chargement, porte-à-faux</li> <li>- Options techniques et installations spécifiques au véhicule</li> <li>- Rampes, plate-formes élévatrices</li> <li>- Documents du véhicule</li> <li>- Divers types de camions et autocars</li> <li>- Entraînement (cf. 2.4)</li> <li>- Systèmes électroniques (cf. 2.5)</li> </ul>

Domaine	3. Conduire un véhicule
Sujet	<b>3.12 Conduire avec des remorques</b>
Idée directrice	Comme les détenteurs de permis des catégories C, D, C1, et D1 peuvent conduire des remorques d'un poids total de 750 kg et que la majorité des chauffeurs obtient sans problème les catégories de permis concernées, on estime que des connaissances de base sur le fonctionnement d'une remorque (attelage et dételage notamment) sont escomptées de tous les chauffeurs.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs savent décrire comment adapter le mode de conduite sur la base des particularités des remorques (K2). Ils peuvent nommer les différents systèmes et fonctions des sellettes d'attelage ou des dispositifs d'attelage de remorques (K1) et expliquer leurs fonctions de fermeture et les contrôles de sécurité totalement automatisés (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients des dispositions en matière de sécurité pour l'attelage ou le dételage de remorques et semi-remorques (A2). Ils sont en outre conscients de l'importance du choix des lieux de stationnement (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs procèdent à un contrôle complet avant chaque trajet en étant conscients de leur responsabilité à l'égard des autres usagers de la route (A3).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs connectent correctement les raccords de freinage et autres dispositifs d'attelage (K3). Les chauffeurs exécutent correctement et avec assurance les manœuvres de conduite spécifiques (marche-arrière, demi-tour, stationnement) K3.</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Particularités et propriétés relatives à la conduite de remorques</li> <li>- Attelage et dételage de remorques et semi-remorques</li> <li>- Mettre à l'arrêt</li> <li>- Contrôle complet</li> <li>- Contrôle de fonctionnement de l'installation électrique</li> <li>- Dynamique de conduite (mouvement pendulaire par ex.)</li> <li>- Systèmes de freinage</li> <li>- Systèmes de raccordement</li> <li>- Permis de circulation</li> <li>- Manœuvre (cf. 3.9)</li> </ul>

Domaine	4. Transporter des marchandises
Compétence	<b>Les chauffeurs transportent les marchandises qui leur ont été confiées en prêtant attention à la sécurité du chargement et aux prescriptions légales correspondantes.</b>
Sujet	<b>4.1 Volume et charge utile</b>
Idée directrice	Le véhicule doit être utilisé de façon optimale en fonction de la charge utile admise et de la carrosserie mais ne doit pas être surchargé.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs savent comment déterminer la charge utile de véhicules au moyen des papiers du véhicule (K1). Ils savent calculer le volume utile et analyser les répercussions de la charge utile ainsi que d'une exploitation optimale du volume utile en matière de sécurité, d'économie et de consommation de carburant (K3).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients qu'avec l'exploitation de l'ensemble de la charge utile, d'une part des frais peuvent être économisés et des émissions réduites mais que d'autre part une surcharge peut avoir des répercussions négatives sur la stabilité du véhicule (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs sont conscients des risques de sécurité engendrés par la surcharge vis-à-vis des passagers et des autres usagers de la route (A3).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Dans leur conduite, les chauffeurs appliquent leurs connaissances concernant la charge utile (K2).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indications sur le permis de circulation</li> <li>- Charge de l'essieu</li> <li>- Charge sur la sellette d'appui</li> <li>- Calcul de la charge utile et du volume utile de véhicule et d'ensembles de véhicules</li> <li>- Evitement de courses inutiles</li> <li>- Surcharge: effet sur la stabilité du véhicule</li> <li>- Contrôles de police et leurs conséquences</li> </ul>

Domaine	4. Transporter des marchandises
Sujet	4.2 Répartition du chargement
Idée directrice	La connaissance des différentes forces qui s'exercent sur le véhicule et le chargement ainsi que la répartition correcte du chargement et sa sécurisation constituent les conditions de base pour un transport de marchandises en toute sécurité.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment les diverses forces s'exerçant sur le véhicule et le chargement (K2). Ils décrivent le lien entre chargement et centre de gravité ainsi que la signification de la répartition du chargement en vue d'une conduite sécurisée (K2). Ils peuvent déterminer les poids et la charge de l'essieu admis (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont prêts sans exception à adapter leur mode de conduite en prenant en considération la répartition de charge qui varie en fonction du chargement (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs sont conscients des risques de sécurité engendrés par des véhicules surchargés vis-à-vis des passagers et des autres usagers de la route (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs chargent leur véhicule au moyen du plan de répartition de la charge, vérifient le chargement et savent reconnaître une surcharge (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forces: accélération, décélération, forces de soulèvement, force centrifuge, risque de renversement, front de décharge</li> <li>- Plan de répartition de la charge sur les essieux</li> <li>- Sécurisation contre le basculement de côté, vers l'arrière et dans le sens de la marche</li> <li>- Arrimage</li> <li>- Couverture, protection du chargement</li> <li>- Répartition irrégulière du chargement: répercussions sur la stabilité du véhicule et la charge par essieu</li> <li>- Répercussions des oscillations longitudinales et latérales</li> </ul>



Domaine	4. Transporter des marchandises
Sujet	4.3 Emballages et supports de charge
Idée directrice	En fonction de la marchandise transportée, il faut des emballages et supports de charge appropriés. Le véhicule utilisé doit convenir à la marchandise transportée et être apte à transporter le chargement avec l'emballage correspondant.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent nommer différents genres d'emballages (K1) et expliquer au moyen d'exemples concrets comment la marchandise transportée, l'emballage et les palettes doivent être considérés (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients des conséquences économiques et autres d'emballages et de supports de charge non conformes sur la sécurité routière et la consommation de carburant (K2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs sont en mesure de refouler les marchandises mal emballées ou de persuader l'expéditeur le cas échéant de la nécessité d'un emballage secondaire (A4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs savent reconnaître les emballages et supports de charge inappropriés et proposent au besoin des alternatives judicieuses (K4).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Palettes et conteneurs en treillis</li> <li>- Emballages et chargement de marchandises diverses: grosses marchandises, planches, rondins et marchandises cylindriques, biens uniques, sécurisation de chargements constitués de pièces uniques, transporteur de véhicules et automobiles, outil d'aide au chargement interchangeable et son utilisation, transport de boissons</li> <li>- Signalisation pour emballages</li> </ul>

Domaine	4. Transporter des marchandises
Sujet	4.4 Méthodes et techniques de la sécurité du chargement
Idée directrice	Les différents types de marchandises induisent diverses méthodes et techniques de sécurité du chargement. Plusieurs moyens auxiliaires de sécurité du chargement sont à disposition à cet effet.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent décrire diverses techniques de sécurité du chargement et connaissent les moyens auxiliaires de sécurité du chargement les plus usuels (K2). Ils peuvent déterminer la force de prétension et la puissance motrice des sangles d'arrimage (K2). Ils peuvent évaluer si le véhicule et le moyen d'aide à la sécurité du chargement sont appropriés pour le transport des marchandises prévu (K3).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients qu'à chaque fois, les bons moyens d'aide à la sécurité du chargement doivent être utilisés (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs reconnaissent les conséquences de grande ampleur que peuvent avoir une mauvaise sécurité du chargement pour les divers groupes d'interlocuteurs (expéditeur, destinataire, employeur) et usagers de la route (A4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs appliquent les méthodes adéquates de sécurité du chargement en fonction du chargement et choisissent les moyens de sécurisation nécessaires (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrimage de sécurité, de force, combiné</li> <li>- Cerclage de parties détachées comme les tuyaux, etc.</li> <li>- Arrimage de force ou arrimage diagonal en fonction du chargement</li> <li>- Utilisation de sangles d'arrimage</li> <li>- Marquage de la sangle d'arrimage (indications sur l'étiquette)</li> <li>- Propriétés des moyens d'arrimage</li> <li>- Points d'arrimage du véhicule et leurs capacités de charge</li> <li>- Vérification des dispositifs d'arrimage (rouille, fissures, etc.)</li> <li>- Aide à la sécurité du chargement</li> <li>- Couvrir avec des bâches: types selon la marchandise transportée, manutention et sécurité</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>4. Transporter des marchandises</b>
<b>Sujet</b>	<b>4.5 Transport de marchandises spécifiques</b>
Idée directrice	Le transport de certaines marchandises requiert une attention particulière, est soumis à des dispositions légales et exige des autorisations spéciales. Pour exclure les erreurs et malentendus, des connaissances de base sur les marchandises spécifiques sont requises pour tous les chauffeurs.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs reconnaissent les marchandises dont le transport nécessite une attention particulière et qui sont soumises à des prescriptions particulières (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont disposés à se conformer aux mesures de prévention et prescriptions relatives aux transports spéciaux (A2).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transports spéciaux</li> <li>- Marchandises dangereuses: règles générales de comportement (conteneur-citerne de chantier par ex.)</li> <li>- Prescriptions pour les tunnels</li> <li>- Tolérances (tableau)</li> <li>- Interdictions de chargement en commun</li> <li>- Denrées alimentaires</li> <li>- Transports d'animaux</li> </ul>

Domaine	4. Transporter des marchandises
Sujet	4.6 Manutention de marchandises
Idée directrice	En cas de manutention de marchandises, les chauffeurs doivent vérifier ou décider eux-mêmes si le véhicule est approprié pour les marchandises et quelle est la méthode adaptée à la sécurité du chargement. S’y ajoute la tâche de définir les appareils servant au chargement et déchargement selon le mandat de transport.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment différents types de moyens de manutention et savent qui a le droit de les utiliser (K1).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont prêts à apporter toute l’attention nécessaire à la manutention de marchandises pour la sécurité du chargement (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs sont ouverts aux différents problèmes des clients et de leurs supérieurs et peuvent servir d’intermédiaires au besoin et proposer des solutions alternatives en vertu de la sécurité routière (A4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs sélectionnent les appareils appropriés pour le chargement et déchargement, les utilisent en respectant les prescriptions correspondantes (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appareils de manutention: chariots élévateurs manuels et électriques</li> <li>- Plate-forme élévatrice</li> <li>- Lève-palette</li> <li>- Grue du véhicule</li> <li>- Prescriptions de la circulation concernant l’arrêt, le stationnement (cf. 1.3)</li> </ul>

Domaine	4. Transporter des marchandises
Sujet	4.7 Prescriptions pour le transport de marchandises
Idée directrice	L'observation des prescriptions relatives au transport de marchandises fait partie du rôle de l'employeur ou du donneur d'ordre. Comme à la douane et lors de contrôles sur la route, ce sont les chauffeurs qui sont responsables du respect de ces prescriptions, des connaissances de base sur les exigences correspondantes sont absolument nécessaires.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment les principales autorisations de transport et types de contrat (K1). Ils savent expliquer les droits et devoirs qui en résultent (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs se comportent de façon correcte pendant les contrôles (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs vérifient avant de partir s'ils ont obtenu les documents corrects en plus du chargement (k4).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorisations de transport: Transport de marchandises, fret international, transports au sein de l'UE, accords bilatéraux.</li> <li>- Autorisations spéciales</li> <li>- Documents d'accompagnement: T1, T2, CMR, TIR, ATA</li> <li>- Lettre de voiture internationale: signification, contenu, remplir</li> <li>- Documents d'assurance (caisse maladie)</li> <li>- Contrats-type</li> <li>- Accords multilatéraux: CMR, HACCP, ATP, CEMT, ADR</li> <li>- Transports de denrées alimentaires</li> <li>- Transport de déchets et d'animaux</li> <li>- Types de contrats: affaires à terme, affaire d'intermédiaire</li> <li>- Droits et obligations: chargement, déchargement, transport, lieu de la livraison</li> <li>- Normes techniques en matière de protection de l'environnement</li> <li>- Contrôles: autorités compétentes (commissaires en charge de la circulation, douane, police), systèmes de contrôle, comportement lors des contrôles</li> <li>- Sanctions: retrait d'autorisations, amendes, plainte, mesures administratives</li> <li>- Vérification des documents avant le départ (cf. 3.1)</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>4. Transporter des marchandises</b>
<b>Sujet</b>	<b>4.8 Branche du transport de marchandises</b>
<b>Idée directrice</b>	Les connaissances de l'environnement économique en matière de transport de marchandises sont entre autres une condition pour une meilleure compréhension des divers rôles des chauffeurs, des tâches et exigences qui y sont liées.
<b>Objectifs de formation</b>	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment les diverses activités en matière de transport de marchandises (K1) et peuvent décrire et expliquer les principales fonctions et tâches de la branche transport dans un contexte national et international (K2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Dans la branche transport, des personnes et entreprises de divers pays entrent en contact. Les chauffeurs respectent les mentalités et comportements des personnes de cultures différentes et tentent de s'adapter aux spécificités locales (A4).</p>
<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités diverses en matière de transport de marchandises</li> <li>- Types d'entreprises de transport et leurs spécialisations (camion-citerne, transports réfrigérés etc.)</li> <li>- Autres moyens de transport: concurrence, transport combiné</li> <li>- Conditions concurrentielles harmonisées comme principe d'un marché des transports libre</li> <li>- Frais de transport: éléments, calcul</li> <li>- Organisation d'entreprises de transport</li> <li>- Situation et développement de la branche (diversification des prestations de service, transport combiné sur rail, par mer et sur route, sous-traitance de mandats, etc.)</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>5. Transporter des personnes</b>
Compétence	<b>En matière de transport professionnel de personnes, les chauffeurs transportent les voyageurs jusqu'aux lieux de destination souhaités en tenant compte de la sécurité la plus élevée possible, du confort de conduite selon l'itinéraire ou le programme du voyage.</b>
Sujet	<b>5.1 Sécurité et bien-être des passagers</b>
Idée directrice	La sécurité et le bien-être des passagers représentent la priorité n°1 en matière de transport des personnes. Les chauffeurs axent leur comportement de circulation en fonction de cela et font en sorte que le trajet soit le plus agréable possible pour les passagers.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs comprennent les besoins des passagers concernant la sécurité et le confort (K2). Ils nomment les options spécifiques au véhicule pour le confort de leurs passagers (K1).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs se sentent responsables de la sécurité et du confort des passagers (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs accordent une attention particulière aux passagers surtout au moment de la montée et de la descente, ils observent avant de repartir l'endroit où sont les passagers qui viennent de quitter le bus (A3).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Grâce à leur conduite préventive et défensive, les chauffeurs offrent aux passagers un trajet sûr et agréable (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduite préventive, prudente</li> <li>- Chauffage, aération, climatisation et leurs conséquences sur la consommation en carburant</li> <li>- Options spécifiques au véhicule</li> <li>- Aide à la montée et à la descente</li> <li>- Enfants</li> <li>- Personnes avec handicap physique</li> <li>- Places assises spécialement aménagées</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>5. Transporter des personnes</b>
<b>Sujet</b>	<b>5.2 Contact avec les passagers</b>
Idée directrice	Pour une ambiance détendue dans le véhicule et le respect des dispositions de sécurité, il doit y avoir un rapport amical, calme du conducteur avec les passagers et une information délivrée correspondant aux besoins.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment les règles générales de comportement avec les voyageurs (K1).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont prêts à être ouverts face aux problèmes rencontrés par les passagers et ce, surtout dans des cas exceptionnels (A4).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs sont en mesure d'imposer les dispositions de sécurité et également les règles de comportement à observer dans le véhicule si nécessaire (A4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs donnent les informations nécessaires aux passagers. Ils dénouent les situations conflictuelles et préviennent d'autres débordements (K4).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acception</li> <li>- Comportements</li> <li>- Port obligatoire de la ceinture de sécurité, quitter son siège</li> <li>- Information des voyageurs, usage du microphone (manuel)</li> <li>- Situations exceptionnelles</li> <li>- Voyageurs d'origine, de culture, de religion, de langue, d'ethnie diverses</li> <li>- Exemple de comportement et techniques de communication (cf. 6.7) pour surmonter les situations de crise (cf. 7.4)</li> </ul>



Domaine	5. Transporter des personnes
Sujet	5.3 Trafic de ligne
Idée directrice	En matière de trafic de ligne, les passagers souhaitent en règle générale surtout que la ponctualité soit respectée et qu'ils puissent avoir un confort correspondant aux circonstances (par ex. aux heures de pointe).
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs savent se servir des instruments techniques spécifiques des véhicules dans le cadre du trafic de ligne (K3). Ils peuvent donner des renseignements à leur environnement proche sur les titres de transport et les horaires des transports en commun (K3).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont disposés à aider les passagers handicapés physiquement à monter et descendre du véhicule (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs peuvent mettre en balance le bien-être des passagers (notamment de ceux voyageant debout) et le respect de l'horaire prévu (A3).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs informent les passagers des arrêts, possibilités de correspondance et incidents particuliers (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Horaires, ponctualité, correspondances</li> <li>- Passagers debout</li> <li>- Information</li> <li>- Arrêts</li> <li>- Passagers en attente</li> <li>- Faciliter la montée et la descente</li> <li>- Passagers arrivant trop tard qui veulent attraper le bus</li> <li>- Ecoliers</li> <li>- Personnes à mobilité réduite</li> <li>- Personnes avec poussettes</li> <li>- Service des billets, tarifs</li> <li>- Délivrance de tickets</li> <li>- Appareils de vente</li> <li>- Interaction avec les passagers difficile (cf. 7.4)</li> <li>- Radiocommunication, ITCS, affichages de la destination</li> <li>- Utilisation d'infrastructures spécifiques (voie de bus, etc.)</li> </ul>

Domaine	5. Transporter des personnes
Sujet	5.4 Voyages en autocar
Idée directrice	Les voyages en autocar sont souvent des voyages à l'étranger, le franchissement de la frontière impliquant certaines exigences particulières. Lors de longs voyages en autocar, les chauffeurs doivent gérer les exigences et attentes plus élevées des passagers. Une attention particulière doit être accordée aux bagages.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent planifier l'itinéraire du voyage jusqu'à une destination précise (K4). Ils nomment les diverses tâches et dispositions de sécurité en matière de transport international et en rapport avec le franchissement de la frontière (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients de leur responsabilité quant à la répartition et à la sécurité des bagages des passagers (A2). En l'absence de guide, les chauffeurs sont prêts à encadrer leurs passagers pendant le trajet et à l'arrivée au lieu de destination (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs veillent à ce que l'ambiance soit agréable entre les passagers et tentent d'accorder la même attention à tous les passagers (A3-4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> En l'absence de guide, les chauffeurs informent leurs passagers du déroulement du voyage, des pauses et des possibilités de se restaurer etc.</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix des routes</li> <li>- Chargement, bagages</li> <li>- Papiers douaniers</li> <li>- Attestation d'assurance maladie</li> <li>- Liste des passagers</li> <li>- Titres de transport</li> <li>- Taxes d'utilisation des routes et autres taxes</li> <li>- Information</li> <li>- Tâches de guide de voyage</li> <li>- Prescriptions de sécurité pendant le trajet</li> <li>- Groupes privés</li> <li>- Passagers épuisés, en état d'ébriété</li> </ul>

Domaine	5. Transporter des personnes
Sujet	5.5 Véhicule et équipement de sécurité
Idée directrice	Il importe que les chauffeurs utilisent les particularités techniques les possibilités et dispositifs de sécurité de leur véhicule et qu'ils s'engagent en faveur du confort de leurs passagers. En cas de changement de véhicule, ils doivent se familiariser avant la course avec le véhicule et ses installations.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent consulter dans les documents du véhicule la charge utile et le nombre admis de passagers (K2) et reconnaître quand un bus est surchargé (K2). Ils savent faire la distinction entre l'équipement technique et l'équipement de sécurité du bus (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients des répercussions d'une surcharge sur la stabilité du véhicule ou la sécurité des passagers et autres usagers de la route (A2). Ils sont en outre conscients des principes de la sécurité active et passive (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs utilisent les installations techniques à destination des personnes handicapées (K3). Ils appliquent leurs connaissances relatives à la charge utile et à la répartition du chargement (K3). Ils savent utiliser l'équipement de sécurité de manière adaptée (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charge utile, nombre admis de passagers</li> <li>- Poids de service maximal, charge admise par essieu</li> <li>- Remorque</li> <li>- Rapport entre la répartition de la charge et le centre de gravité</li> <li>- Dispositifs de sécurité pour passagers: sortie de secours, marteaux de secours, issues de secours</li> <li>- Installations techniques pour personnes handicapées (marches qui s'affaissent, rampes)</li> <li>- Bus à plancher surbaissé</li> <li>- Voie de freinage, conduire dans les virages</li> <li>- Ceinture de sécurité</li> <li>- Chauffage et climatisation</li> <li>- Chaises roulantes</li> <li>- Pharmacie de bord</li> <li>- Extincteur</li> <li>- Installations et options spécifiques au véhicule</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>5. Transporter des personnes</b>
<b>Sujet</b>	<b>5.6 Prescriptions pour le transport de personnes</b>
Idée directrice	Le transport de personnes en Suisse et à l'étranger est soumis à des prescriptions légales particulières en ce qui concerne les passagers, la manœuvre du véhicule et les exigences administratives qui doivent être respectées par les chauffeurs.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs comprennent leurs obligations dans le cadre de la relation entre les passagers et l'entreprise de transport (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont disposés à étudier la teneur des prescriptions pour mieux les comprendre, les accepter et les mettre en œuvre (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs savent évaluer la responsabilité en cas de violation des prescriptions légales, techniques ou de sécurité (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obligation de se conformer à l'horaire</li> <li>- Obligation de transport</li> <li>- Obligation de service</li> <li>- Obligation tarifaire</li> <li>- Loi sur l'égalité pour les handicapés</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>5. Transporter des personnes</b>
<b>Sujet</b>	<b>5.7 Branche Transport de personnes</b>
<b>Idée directrice</b>	En matière de transport de personnes, des connaissances de l'environnement économique et politique sont une condition à une meilleure compréhension des divers rôles des chauffeurs et des exigences et tâches qui y sont liées.
<b>Objectifs de formation</b>	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs énumèrent les différents types de transport de personnes et décrivent leurs conditions-cadres ainsi que leurs avantages et inconvénients (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs chargés du trafic de ligne sont conscients qu'ils exécutent en règle générale un mandat au service du public (A1).</p>
<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres moyens de transport: conditions-cadres, avantages et inconvénients (train, avion, voitures automobiles privées)</li> <li>- Formes spécifiques de transport de personnes (trafic de ligne, voyage en autocar)</li> <li>- Activités dans le domaine du transport de personnes: conducteur d'autocar, guide de voyage, chauffeur de bus de ligne, magasinier, contrôleur, mécanicien, chauffeur de taxi (et combinaison de ces activités)</li> <li>- Organisation d'entreprises de transport: trafic de ligne sous concession, entreprise d'autocars, entreprise de taxis</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>6. Responsabilité du chauffeur</b>
Compétence	<b>Les chauffeurs assument la responsabilité vis-à-vis d’eux-mêmes, de leurs passagers, de la marchandise transportée, du véhicule, du donneur d’ordre et des autres usagers de la route en appliquant les mesures correspondantes.</b>
Sujet	<b>6.1 Conditions-cadres et prescriptions de droit social</b>
Idée directrice	Des connaissances de base sur les conditions-cadres et prescriptions de droit social contribuent à ce que les chauffeurs assument leurs obligations et puissent se protéger en même temps contre les revendications de la part des employeurs, mandants ou magasiniers.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment les bases de l’OTR et les prescriptions correspondantes en matière de temps de conduite, de travail et de repos (K2). Ils comprennent les dispositions du droit du travail importantes pour eux ainsi que les assurances obligatoires. Ils sont en outre aptes à décrire leurs droits et devoirs et à les distinguer de ceux du détenteur du véhicule ou du mandant (K3).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs savent faire la distinction dans des conflits de valeur entre le respect des dispositions légales, les idées personnelles et les exigences des mandants ou employeurs (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs sont en mesure de négocier avec leurs employeurs ou mandants les questions de droit du travail et leurs répercussions (A4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs planifient et mettent en œuvre le déroulement de la journée afin de pouvoir respecter les prescriptions de l’OTR (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- OTR: domaine d’application, moyen de contrôle, notions</li> <li>- Durée du temps de conduite, de travail, de repos et des pauses</li> <li>- Droits et devoirs</li> <li>- Conséquences des infractions aux règles</li> <li>- Temps supplémentaire</li> <li>- Contrat de travail</li> <li>- Assurances</li> </ul>

Domaine	6. Responsabilité du chauffeur
Sujet	6.2 Tachygraphe
Idée directrice	Le tachygraphe sert à contrôler le respect des dispositions de l'OTR L'utilisation correcte de l'appareil protège des violations des dispositions et des conséquences légales.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent expliquer la fonction et l'utilisation du tachygraphe (analogique et numérique), du disque d'enregistrement et de la carte de conducteur (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients des conséquences en cas de non respect des prescriptions de l'OTR (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs utilisent le tachygraphe conformément aux prescriptions (A3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disque d'enregistrement: inscription, maniement, endommagements</li> <li>- Types d'appareils: analogiques, numériques</li> <li>- Carte de conducteur</li> <li>- Contrôles: comportement (cf. 4.7)</li> <li>- Rapport avec les disques d'enregistrement et imprimés</li> <li>- Documents emportés</li> </ul>

Domaine	6. Responsabilité du chauffeur
Thema	<b>6.3 Obligation de formation complémentaire</b>
Idée directrice	Une obligation de formation complémentaire est liée à l'acquisition du permis de circulation. Sont également concernés par cette obligation les chauffeurs qui détenaient déjà un permis d'élève conducteur ou un permis de conduire des catégories correspondantes le 1.9.09 et ont ainsi obtenu le certificat de capacité sans passer d'examen. C'est justement dans ce groupe nombreux qu'il peut y avoir nécessité de rattrapage.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment les particularités de l'obligation de formation complémentaire et savent où se renseigner sur les offres de cours (K1).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont sensibilisés à l'importance de la qualification professionnelle pour la formation complémentaire (A2).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Durée minimale</li> <li>- Sujets importants de la formation complémentaire</li> <li>- Prestataires de cours de formation complémentaires (instituts de formation complémentaire)</li> <li>- Attestations de cours</li> <li>- Conséquences de la non observation de l'obligation de formation complémentaire</li> </ul>



Domaine	6. Responsabilité du chauffeur
Sujet	<b>6.4 Santé et prévention des accidents</b>
Idée directrice	De bonnes connaissances sur un mode de travail économique et sûr ainsi qu'une bonne condition physique contribuent à éviter des atteintes à la santé et des accidents du travail.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs savent expliquer la signification d'un environnement de travail ergonomique et sûr et d'un maniement correct des charges (K2). Ils peuvent décrire les principes nutritionnels importants (K2). Ils décrivent les causes et conséquences du stress dans le quotidien sur leur condition psychique et physique au travail et nomment les mesures préventives (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients qu'ils ne peuvent exercer leur métier au quotidien dans la durée qu'avec une bonne condition physique et connaissent les effets d'un mode de vie malsain sur la sécurité routière (A2). Ils sont disposés à observer le rapport entre style de conduite et bien-être (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs peuvent résister à une éventuelle pression sociale et à des conflits de valeur en rapport avec la consommation de boissons alcoolisées (A4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs utilisent les temps de repos pour se reposer et veillent à faire suffisamment d'exercice pour garder un équilibre avec leur activité professionnelle (A2).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ergonomie</li> <li>- Gestes, postures</li> <li>- Maniement de charges (exercices)</li> <li>- Condition physique et intellectuelle: capacité de conduire</li> <li>- Equipement de protection personnel</li> <li>- Principes nutritionnels (pyramide alimentaire, équilibre énergétique)</li> <li>- Conséquences d'une mauvaise alimentation: surmenage, mal-être, surpoids, problèmes circulatoires</li> <li>- Style de conduite</li> <li>- Fatigue, stress, attention</li> <li>- Phases de repos</li> <li>- Alcool, drogues, médicaments</li> <li>- Frais de maladie et de santé</li> </ul>

Domaine	<b>6. Responsabilité du chauffeur</b>
Sujet	<b>6.5 Accidents du travail</b>
Idée directrice	Le risque d'accidents du travail peut être amoindri par la connaissance des sources de dangers et par la prise de mesures de précaution.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs décrivent les divers risques auxquels ils s'exposent pendant le travail et présentent au moyen d'exemples la façon dont ils peuvent les prévenir (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont satisfaits par un mode de travail sûr et sont conscients des conséquences engendrées par un comportement à risque (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs utilisent quand c'est nécessaire leurs équipements de protection personnels (A3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soulèvement de charges</li> <li>- Mauvaise position assise</li> <li>- Mauvais pas, trébuchements</li> <li>- Montée et descente du véhicule</li> <li>- Faire tomber des objets</li> <li>- Ecrasement</li> <li>- Dangers lors de travaux effectués sur le véhicule (changement de roue, montage des chaînes à neige, etc.)</li> <li>- Equipement de protection personnel (dans le véhicule): gants, chaussures de sécurité, gilet de sécurité, extincteur, pharmacie d'urgence)</li> <li>- Prescriptions de l'usine</li> <li>- Marchandises spéciales</li> <li>- Causes d'accident, statistiques</li> </ul>

Domaine	6. Responsabilité du chauffeur
Sujet	6.6 Rôles divers
Idée directrice	<p>Divers rôles sont liés à l'activité de chauffeur professionnel: employé, usager de la route, représentant du trafic lourd de marchandises. En tant que messagers de leur entreprise, les chauffeurs contribuent sensiblement à la réputation de l'entreprise par la qualité de la prestation fournie. Les conflits de rôle ne sont pas à exclure, ils doivent être surmontés plus facilement grâce à une conscience et connaissance approfondies des diverses responsabilités.</p>
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment les situations ou types de comportement qui influent sur la réputation de l'entreprise et peuvent décrire la portée d'un comportement inadéquat (K2). Ils peuvent expliquer les attentes des autres en fonction de leurs divers rôles (K2). Ils savent faire la distinction entre les responsabilités différentes de clients, employeurs et chauffeurs (K3).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont disposés à contribuer à la réputation de leur entreprise par leur comportement, leur mode de conduite et la qualité de leur prestation (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs sont disposés à accueillir les diverses exigences avec esprit d'ouverture et sérénité (A4). Ils sont ouverts aux problèmes de la clientèle et les transmettent au besoin à leur entreprise (A3).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs établissent des priorités parmi les diverses attentes à leur égard et réussissent également à se détacher d'exigences injustifiées (K4).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Divers rôles au travail, dans la circulation routière et dans la vie privée</li> <li>- Conflits entre ces rôles</li> <li>- Communication avec l'environnement</li> <li>- Reconnaître les besoins d'autrui</li> <li>- Poser des limites sans blesser</li> <li>- Comportement personnel et attitude</li> <li>- Ponctualité, fiabilité, honnêteté</li> <li>- Intérêt à l'égard des problèmes rencontrés par la clientèle</li> <li>- Disponibilité</li> <li>- Etat du véhicule</li> <li>- Conséquences de litiges</li> <li>- Image d'un comportement juste: amabilité des clients, responsabilité vis-à-vis des passagers, comportement professionnel sur la route (conduite sociale, défensive, préventive) à l'égard des autres usagers de la route.</li> </ul>

Domaine	6. Responsabilité du chauffeur
Sujet	6.7 Communication
Idée directrice	<p>Les chauffeurs entrent en contact avec beaucoup de personnes différentes et doivent jouer différents rôles (cf. 6.5). Ceci impose des exigences élevées en matière de capacité à communiquer. Ils doivent informer supérieurs ou mandants d'éventuels problèmes nuisant à la réalisation correcte de leur mandat, représentant une entrave à la sécurité routière ou pouvant se répercuter négativement sur la santé ou la capacité de conduite.</p>
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs décrivent les différents groupes de personnes avec lesquels ils entrent en contact régulièrement et expliquent à quoi ils doivent faire attention dans leur rapport avec ces groupes (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont disposés à aborder les autres personnes ouvertement et à les écouter (A4).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Indépendamment de leur fonction et de leur héritage culturel, les chauffeurs font preuve de compréhension et de respect à l'égard d'autres groupes de personnes (A4). Ils prennent toutefois conscience que la partie qui leur fait face n'est pas toujours intéressée par une communication ouverte (A5).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs expriment certaines préoccupations ou intérêts de leur mandant de façon mesurée (K3). Ils informent leurs supérieurs d'éventuels problèmes en lien avec l'exercice de leur mandat (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Divers interlocuteurs: employeur, collègue, clientèle, personnel des gares routières, autres usagers de la route, représentants des autorités</li> <li>- Techniques de communication simples</li> <li>- Comportements minimums</li> <li>- Malentendus et situations conflictuelles potentielles</li> <li>- Communication avec les supérieurs concernant d'éventuels problèmes en lien avec la réalisation du mandat: respect des OTR, pertinence et état du véhicule, outils d'aide à la sécurité du chargement, dangers lors de la manutention de marchandises, documents, sécurité routière, santé, etc.</li> <li>- Rapport avec les personnes d'autres origines</li> <li>- Faire valoir certaines préoccupations avec modération</li> <li>- Communication indirecte</li> <li>- Techniques de résolution de conflits</li> </ul>

Domaine	6. Responsabilité du chauffeur
Sujet	6.8 Organisation du travail
Idée directrice	<p>La planification et l'organisation du travail conduisent à des déroulements judicieux et logiques. Ils contribuent à éviter d'inutiles pertes de temps et les situations de stress concomitantes. Pendant la course, il faut en même temps fixer des priorités eu égard à la conduite sécurisée du véhicule et à la réalisation d'autres tâches demandées au conducteur. Au quotidien, des circonstances annexes comme un temps limité et les exigences de mandants ou employeurs peuvent conduire à des conflits de valeur lors de la mise en application des prescriptions incluses dans les compétences d'action. Les chauffeurs doivent pouvoir y faire face.</p>
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent nommer au minimum deux situations de travail stressantes et décrivent comment y faire face (K2). Ils peuvent décrire et justifier les différentes priorités en rapport avec la conduite du véhicule et l'exécution d'autres tâches (K3).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont disposés à modifier leur mode de travail en vue d'un travail moins stressant et à apprendre les méthodes et stratégies permettant de réduire le stress (A6). Ils sont conscients qu'en raison d'un objectif différent, des conflits de valeur peuvent apparaître et développent des stratégies pour y faire face (A4).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs peuvent exprimer leurs besoins d'une planification minutieuse du travail face à leurs collègues (par ex. magasiniers) A2.</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs appliquent les stratégies de planification du travail et d'évitement de situations de stress qui correspondent le mieux à leurs qualités personnelles (K2).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification du travail: méthodes, stratégies</li> <li>- Méthodes permettant d'éviter le stress</li> <li>- Qualités et besoins personnels</li> <li>- Problèmes et facteurs de stress dans l'environnement de travail</li> <li>- Embouteillage, horaire serré, circulation dense</li> <li>- Influence de la météo</li> <li>- Planification de l'itinéraire: carte routière, GPS</li> <li>- Conduite préventive</li> <li>- Priorités concernant les tâches de conduite et autres tâches</li> <li>- Conflits de valeur</li> </ul>

Domaine	7. Situations exceptionnelles
Compétence	<b>Les chauffeurs se comportent en fonction de la situation lors de pannes, accidents, urgences et conflits. Comme ils ont étudié leurs possibles causes, les chauffeurs peuvent contribuer à éviter à ce que de telles situations apparaissent ou si elles surviennent, ils peuvent faire en sorte que les dommages soient aussi faibles que possible.</b>
Sujet	<b>7.1 Accidents de la circulation</b>
Idée directrice	L'analyse des causes des accidents de la route constitue un élément essentiel à la prévention des accidents. Les évaluations et statistiques devraient sensibiliser les chauffeurs aux dangers de situations type et les motiver à mettre à jour leurs connaissances en matière de comportement correct à adopter en cas d'accident.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent nommer les principales causes d'accident et leurs contributions personnelles à la prévention de tels accidents (K1).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients des multiples conséquences des accidents et reconnaissent l'importance de la prévention des accidents (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Eu égard aux répercussions (parfois à long terme) d'accidents de la circulation sur les personnes, l'entreprise, l'environnement et la société, les chauffeurs se montrent prêts à se comporter avec prudence dans le trafic routier (A2).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Causes d'accidents (avec une prise en considération de camions et autocars): manque d'attention, non respect des distances de sécurité, conduite en état d'ébriété et sous influence de drogues, vitesse non adaptée, agressivité, non respect des règles de priorité, mauvaise appréciation des conditions routières, fatigue et stress</li> <li>- Accidents avec cyclistes</li> <li>- Conséquences matérielles des accidents de la circulation: recours aux assurés, système de bonus malus, perte de production, perte du mandat, réparations à effectuer sur le véhicule, immobilisation du véhicule, coûts pour des véhicules de remplacement</li> <li>- Prévention des accidents, conduite préventive</li> </ul>

Domaine	7. Situations exceptionnelles
Sujet	7.2 Attitude en cas d'accident
Idée directrice	Comme les chauffeurs sont plus fréquemment sur les routes, la probabilité qu'ils arrivent sur le lieu d'un accident et qu'ils doivent prendre des mesures d'urgence est plus élevée.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs peuvent décrire la procédure correcte lorsqu'ils arrivent sur le lieu d'un accident, au besoin signaler l'accident et le décrire (K2). Ils décrivent les mesures nécessaires à prendre en cas d'accident ou d'incendie du véhicule et le comportement à adopter dans les tunnels (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont conscients qu'ils peuvent être concernés à tout instant par un accident et qu'on attend d'eux qu'ils apportent leur aide (A3).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Dans les situations d'accident, les chauffeurs contribuent par leurs connaissances et leur expérience, à ce que les personnes concernées gardent leur calme et à ce que les services de secours puissent fournir leur prestation aussi rapidement et le mieux possible (A4).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> En cas d'accident, les chauffeurs procèdent à une évaluation de la situation, appliquent les mesures de base de premiers secours, préviennent les secours et prennent des mesures pour éviter que d'autres sur-accidents ne surviennent (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécuriser le lieu de l'accident</li> <li>- Signalements de l'accident</li> <li>- Appel des services de secours</li> <li>- Procès-verbal de l'accident</li> <li>- Evaluation de la situation</li> <li>- Eviter les sur-accidents</li> <li>- Bases relatives aux premiers secours</li> <li>- Emploi d'extincteurs</li> <li>- Incendie du véhicule</li> <li>- Accidents dans un tunnel</li> <li>- Incendie de tunnel</li> <li>- Évacuation des passagers</li> <li>- Risque d'explosion</li> <li>- Etiquetages particuliers de véhicules et marchandises</li> </ul>

Domaine	7. Situations exceptionnelles
Sujet	<b>7.3 Lacunes techniques</b>
Idée directrice	En règle générale les chauffeurs ne peuvent pas régler eux-mêmes les imperfections techniques de véhicules automobiles lourds. Il est de leur responsabilité de décider de continuer, de commencer ou non la course avec une imperfection technique.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs décèlent les éventuelles imperfections techniques grâce aux indications du tableau de bord ou autres indicateurs et connaissent les conséquences qu'elles peuvent avoir (K2). Ils savent auprès de qui s'informer sur la procédure ultérieure en cas de défaut sur le véhicule (K1).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont disposés à accorder la priorité à la sécurité de la circulation en cas de panne technique sur les autres objectifs et tâches (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs sont conscients au vu des attentes des passagers, de l'expéditeur et/ou du destinataire d'un chargement que ces derniers doivent être informés le plus rapidement possible du dommage et de la procédure ultérieure (A3).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs constatent les sources d'erreurs au moyen du manuel d'utilisation, décident de la procédure en vue de réparer cette imperfection et demandent une aide auprès de l'organe compétent si besoin. Ils peuvent évaluer les conséquences et l'effet d'anomalies et de dysfonctionnements de dispositifs de sécurité et réagir de façon adaptée (K5).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manomètre de refoulement: fonction ou défaut du dispositif de freinage</li> <li>- Pannes: cf. intégralité du chapitre 2 (technique du véhicule)</li> <li>- Trouver les sources d'erreurs</li> <li>- Instruction d'utilisation</li> <li>- Procédure ultérieure en cas de défaillances</li> </ul>



Domaine	7. Situations exceptionnelles
Sujet	7.4 Criminalité, agressions
Idée directrice	Les chauffeurs risquent d'être confrontés à divers problèmes en lien avec des activités criminelles, surtout en matière de transport international. Il est important pour eux de prévenir autant que possible ces dangers.
Objectifs de formation	<p><i>Capacités techniques:</i> Les chauffeurs nomment diverses mesures de prévention pour empêcher les activités criminelles en rapport avec le transport de personnes ou de marchandises (K1). Ils peuvent décrire des stratégies contribuant à dénouer des conflits et à réduire l'agressivité (K2).</p> <p><i>Capacités personnelles:</i> Les chauffeurs sont attentifs aux dangers des activités criminelles, notamment en matière de transport international (A1). Ils sont conscients qu'en cas de confrontations ils peuvent grandement contribuer à l'évolution de la situation par leur comportement mais aussi que leur responsabilité peut être engagée juridiquement s'ils se laissent emporter eux-mêmes dans des activités irréflechies (A2).</p> <p><i>Capacités sociales:</i> Les chauffeurs sont prêts à agir en cas d'agressivité et d'actes de violence (A2).</p> <p><i>Capacités méthodiques:</i> Les chauffeurs appliquent les mesures de prévention afin de ne pas être confrontés à des activités criminelles (K3).</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositions juridiques et responsabilité en lien avec des activités criminelles en matière de transport de marchandises et de personnes</li> <li>- Prescriptions ADR</li> <li>- Contrebande</li> <li>- Immigration clandestine</li> <li>- Réagir en cas d'agressions</li> <li>- Prévention</li> <li>- Règles de comportement</li> </ul>

**Répertoire des mots-clés**

Acception	40	Centre de gravité	43
Accidents	54	Chaînes à neige et	15
Accidents dans un tunnel	55	chaînes rotatives	
Accidents de la circulation	54	Chaises roulantes	43
Accords multilatéraux	37	Changement de roue et de	15
Adaptation de la vitesse	24	pneu	
Affaires à terme	37	Changer de voie	10
Affaires d'intermédiaire	37	Charge par essieu, de l'essieu	31
Alcool, drogues, médicaments	49	Charge sur la sellette d'appui	31
Alimentation	49	Charge utile	31, 43
Ampoules	17, 19	Chargement dangereux (SDR,	11
Angle mort	9, 19, 21	ADR)	
Appareils de manutention	36	Chargement liquide	25
Appareils de mesure et de	23	Chargement, bagages	42
contrôle		Chargement, porte-à-faux	29
Appareils de vente	41	Charges	49
Arrêt du moteur	9	Chauffage et climatisation	43
Arrêt, mettre à l'arrêt	9, 30	Chaussée réservée aux bus	7
Arrêt, stationnement,	9, 20	Chaussée rétrécie	7
manutention de marchandises		Choix des routes	42, 53
Arrêter	21	Chutes de pierre	7
Arrêts	41	Circulation mixte	10
Arrimage	32	Clientèle	51, 52
Arrimage de force	34	Codes d'erreur	13
Arrimage diagonal	34	Collègues de travail	52
Assurance maladie	42	Communication	51, 52
Assurances	46	Communication indirecte	52
Attelage d'une remorque	9	Comportement de freinage	26
Attelage et dételage	30	Comportement personnel	51
Attention	49	Comportements	40, 52
Attestation de cours	48	Conditions concurrentielles	38
Autocars	29	Conditions de circulation	28
Autorisations	11	Conditions de la route	28
Autorisations de transport	37	Conduire dans les virages	7
Autorisations spéciales	37	Conduite préventive	24, 39,
Autorités de contrôle	37		53
Autoroutes, semi-autoroutes	10	Conflits de valeur	53
Bande cyclable	7	Conflits entre rôles	51
Batterie	14,17	Consommation de carburant	22, 23,
Besoins personnels	53		39
Blocage différentiel	16	Contact visuel	21
Boissons alcoolisées	11	Conteneurs en treillis	33
Bus à plancher surbaissé	43	Contourner	21
Capacité de conduire	49	Contrat de travail	46
Carrefour à sens giratoire	21	Contrats-type	37
Carte de conducteur	47	Contrôle complet et de	14,19, 30
Causes d'accident	50, 54	démarrage	
Ceinture de sécurité	43	Contrôle de fonction	18

Contrôles de police	31	Embouteillage	53
Contrôles: comportement	47	Emission: gaz d'échappement, bruit	22
Coup d'œil sous le véhicule	19	Employeur	52
Couple	22	En cas d'arrêt, mettre le moteur en marche	20
Coupure d'alimentation	22, 25	Encrassement de la chaussée	10
Couvrir, couverture	32, 34	Enfants	39
Croisement	8, 9, 21	Entraînement	29
Cycliste	9	Entraînement des essieux	16
Dangers	15,55	Entreprises de transport	38, 45
De force	34	Environnement de circulation	24
De sécurité	34	Équipement de protection personnel	49, 50
Déboîter	29	Ergonomie	16
Déchets	37	Erreurs de maniement	13
Défaillances	56	État du véhicule	51
Défauts, défaillances	17, 18, 25	Étiquetage	55
Démarrer	20	Évacuation de passagers	55
Denrées alimentaires	35	Évaluation de la situation	55
Dépassement interdit	7	Exemple de comportement	40
Dépasser, dépassement	9, 21	Extincteur	43, 55
Descente dangereuse, montées	7	Faire tomber	50
Descriptions des pneus	15	Filtre à air	14, 23
Disponibilité	51	Forces	26, 32
Dispositif d'attelage et sellette d'attelage	18	Formation complémentaire	48
Dispositif de freinage	19	Frais de santé ou de maladie	49
Dispositif de sécurité	13	Frais de transport	38
Dispositifs d'arrimage	34	Frein de secours et à main	13, 25
Dispositifs d'immobilisation	34	Freinage de service	25
Dispositifs de raccordement	18	Freiner avec chargement liquide	25
Disposition à freiner	20	Freins	14, 20, 23
Disque d'enregistrement	47	Gares routières	52
Distance	26	Gestes, postures	49
Distance minimale	7	GPS	53
Distances de sécurité	21, 24	Grue du véhicule	36
Documents	37	Handicapés	39, 41,43
Documents d'accompagnement	37	Horaires	41
Documents d'assurance	37	Huile de moteur	19
Documents du véhicule	29	Image d'un comportement juste	51
Documents emportés	47	Incendie de tunnel	55
Documents relatifs au chargement	19	Incendie du véhicule	55
Droits et obligations	37, 46	Indicateur de direction	21
Droits sur la priorité	9	Indication ADR	14
Durée minimale	48	Indications sur le permis de circulation	11, 31
Dynamique de conduite	25, 30	Inertie	23, 26
Echelle des vitesses optimale	23	Information	40, 41,42
Eclairage	17	Infractions aux règles	46
Ecoliers	41		
Ecrasement	50		
Emballages	33		

Infrastructure	41	Oscillations longitudinales et latérales	32
Installation électrique	30	OTR	43
Installations de sécurité	43	Outils d'aide à la sécurisation du chargement	34
Instituts de formation complémentaire	48	Palettes	33
Instructions d'utilisation	56	Pannes	56
Intempéries	9, 28, 53	Papiers douaniers	42
Interdiction de conduire	7	Passager	41, 42
Interdiction de conduire la nuit et le dimanche	11	Passages à niveau	10,21
Interdictions de chargement en commun	35	Passages aménagés au-dessus et au-dessous de la chaussée	10
Interlocuteurs	52	Permis de circulation	30
Intersections	21	Permis, titres de transport	11, 19, 42
Largeur, hauteur, longueur maximales	7	Personnes d'autres origines	52
Lettre de voiture internationale	37	Pharmacie de bord	43
Lève-palette	36	Phases de repos	49
Lieu de l'accident	55	Pignon de petite vitesse	26
Liquide de batterie	17	Pistes et bandes cyclables	21
Liquide de nettoyage du pare-brise	19	Place d'évitement	7
Liquide de refroidissement	14, 19	Placement sur la chaussée	9
Liste des passagers	42	Places assises	39
Litige	51	Plan de répartition de la charge sur les essieux	32
Loi sur l'égalité pour les handicapés	44	Planification de l'itinéraire	28
Lubrifiants	14	Planification du travail	53
Maintenance	18	Plate-forme élévatrice	9, 29, 36
Manœuvrer	9, 20	Poids de service maximal, charge par essieu	43
Manomètre de refoulement	56	Poids maximal	7
Marchandises dangereuses	35	Points d'arrimage	34
Marchandises spéciales	50	Ponctualité	51
Masse et poids	11	Port obligatoire de la ceinture de sécurité	40
Mauvais pas, trébuchement	50	Porte-à-faux	21
Montée et descente	9, 39, 41	Portée de la visibilité	8
Montée et descente du véhicule	50	Position assise	50
Mouvements longitudinaux et latéraux	26	Poussettes	41
Moyens de transport	45	Premiers secours	55
Nuit	28	Prendre un virage large, faire un dépassement large	21
Obligation de formation complémentaire	48	Prescriptions à l'intérieur des secteurs	12
Obligation de se conformer à l'horaire	44	Prescriptions de l'usine	50
Obligation de service	44	Prescriptions de sécurité	42
Obligation de transport	44	Prescriptions en matière d'émission	16
Obligation tarifaire	44	Prescriptions modifiées	12
Obliquer	21	Prescriptions pour les tunnels	35
Obstacle à la visibilité	9		
Origine	40		

Prescriptions sur la circulation routière	12	Services des billets, des tarifs	41
Présélection	21	Signalements d'accidents	55
Pression de gonflement	19	Signalisation	21
Pression de gonflement des pneus	15	Signalisation lumineuse	21
Prévention des accidents	54	Signalisations pour emballages	33
Priorité	53	Situations conflictuelles	52
Procès-verbal d'accident	55	Situations exceptionnelles	40
Profondeur de profil	15	Soulèvement de charges	50
Programme de secours	16	Sources d'erreur	56
Protection de l'environnement	37	Stabilité du véhicule	26
Puissance du moteur	22	Stationnement	36
Radiocommunication	41	Stratégie des rapports	22
Ralentisseur	13	Stress	53
Rampe	27, 29	Style de conduite	49
Rapport de boîte	16	Sur-accidents	55
Rapports	22	Surcharge	31
Réduction d'essieu	16	Suspension	15
Régime optimal	22, 23	Système à air comprimé	13
Régler le siège du conducteur	19	Système d'assistance au conducteur	13
Règles de priorité	21	Système de freinage	30
Régulateur automatique de force de freinage	13	Systèmes d'injection	16
Régulateur de vitesse	24	Systèmes de freinage spécifiques aux remorques	18
Remorquage	9	Systèmes de raccordement	30
Remorque de camion	19	Systèmes de sécurité	26
Remorque de travail	18	Systèmes électroniques	29
Remorques	18, 30, 43	Tableau de bord	14
Répartition de la charge	43	Tableaux complémentaires	7
Répartition du chargement	32	Tâches de guide de voyage	42
Répartition et sécurité du chargement	19	Tachygraphe	19, 47
Représentants des autorités	52	Taxes d'utilisation des routes	42
Résistances	23	Technique d'observation	20
Rester sur sa voie	10	Techniques de communication	52
Rétroviseur	19	Techniques de résolution de conflits	52
Risque d'explosion	55	Température de service	16
Rôles	51	Temps de conduite, de travail, de repos	46
Roues	14, 15	Temps supplémentaire	46
Routes de montagne	9, 21	Tenue du volant de direction	20
Routes de rase campagne	10	Tolérances (tableau)	35
Routes ou rues de quartier	10	Trafic lourd	51
Sanctions	37	Transport combiné	38
Sangle d'arrimage	34	Transport d'animaux	35
Sécurisation contre le basculement	32	Transport de marchandises	38
Sécurisations	17	Transport de passagers	11
Sécuriser le véhicule	20	Transport de personnes	45
Services de secours	55	Transports de denrées alimentaires	37
		Transports en commun	21

Transports spéciaux	35	Vitesse adaptée	8
Traversée	7	Vitesse minimale	8
Traversée d'agglomération	10	Vitesses maximales	8
Type de contrat	37	Voie de bus	21
Types de moteur	16	Voie de freinage	26, 28
Types de vitesse	16	Voie de réaction	24
Usagers de la route	9	Voie libre	21
Utilisation de la chaussée	10	Voie réservée aux autobus	10
Utilisation du frein moteur	22	Voies de circulation	21
Véhicules de transport	11	Volume utile	31
Vent latéral	7	Zone d'utilisation optimale	22
Visibilité	14	Zone de protection des eaux	7